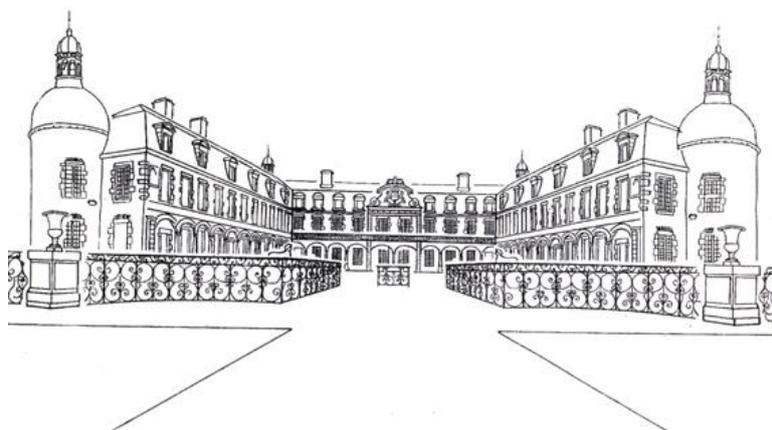




Actes de la 15^{ème} journée d'étude
samedi 12 décembre 2015

**« Actualités archéologiques :
entre Saône et Doubs et au-delà »**



Château - 71270 Pierre-de-Bresse

Tél : 03 85 76 27 16 / Fax : 03 85 72 84 33

E-mail : ecomusee.de.la.bresse@wanadoo.fr

www.ecomusee-bresse71.fr

**« Actualités archéologiques :
entre Saône et Doubs et au-delà »**

samedi 12 décembre 2015

Sommaire

<p><u>Ouverture</u> par Michel DEBOST, <i>président de l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne</i> et Dominique RIVIERE, <i>conservateur en chef de l'Ecomusée.</i></p>	p. 5
<p><u>Prologue</u> d'Alain DAUBIGNEY, <i>professeur émérite de l'université de Franche-Comté.</i></p>	p. 11
<p><u>Le sanctuaire du Chatelet à Pierre-de-Bresse</u> par Christelle SANCHEZ. <i>Master Archéologie Culture territoire et Environnement, Université de Franche-Comté.</i></p>	p. 17
<p><u>Les fouilles du chantier d'extraction de granulats à Pierre-de-Bresse</u> par Sébastien CHEVRIER, <i>archéologue, chargé d'opération et de recherche à l'INRAP.</i></p>	p. 27
<p><u>Prologue</u> de Louis BONNAMOUR, <i>ancien conservateur des collections archéologiques du musée de Chalon-sur-Saône.</i></p>	p. 41
<p><u>Moulins-bateaux et fouille subaquatique d'un moulin-bateau du XVI^{ème} siècle à Sermesse</u> par Annie DUMONT, <i>ingénieur de recherche, Ministère de Culture Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines.</i></p>	p. 49
<p><u>La problématique des fouilles en Saône et Loire et leur avenir</u> par Jean-Claude NOTET, <i>président du Comité départemental de la recherche archéologique de Saône-et-Loire.</i></p>	p. 65
<p><u>Clôture</u> par Annie BLETON-RUGET, <i>vice-présidente de l'Ecomusée.</i></p>	p. 77

Ouverture

Michel DEBOST,
président de l'Ecomusée

Nous sommes ici pour cette 15ème journée d'étude consacrée à l'Archéologie, sur ce sujet je ne vais rien dire puisque notre responsable du Collège scientifique de l'Ecomusée Annie Bleton Ruget et Dominique Rivière notre directeur-conservateur en chef ont préparé cette journée et ont rassemblé des intervenants de très haute qualité comme vous allez pouvoir le constater lors de cette journée passionnante. Je signale les excuses de Monsieur le sous-préfet de Louhans qui est tenu par l'obligation de réserve en cette période électorale. Il nous a fait savoir qu'il serait volontiers venu découvrir cet aspect de son arrondissement parce qu'on va beaucoup parler ici d'Archéologie consacrée à la Bresse bourguignonne, dans notre territoire.

Depuis 2001 l'Ecomusée s'est engagé dans un travail régulier -il y a toujours un travail de recherche et de réflexion scientifique dans cet établissement- mais c'est effectivement rituel qu'à la fin de l'année, et c'est pratiquement la dernière activité avant le Concert de Noël, qui relève d'une autre logique et qui aura lieu dimanche prochain. Cela fait maintenant quinze ans que l'on consacre une journée pour rassembler des personnes qui s'intéressent à des sujets scientifiques touchant au territoire. On a déjà parlé des Frontières Culturelles, des savoir-faire en matière de bâti rural, on a évoqué la question des paysages : les forêts avec le bocage qui disparaît. Ces questions liées à ces milieux naturels nous ont bien occupés. On a travaillé aussi sur des questions assez pointues comme le mobilier qui est aussi une des composantes de la culture et du patrimoine bressan. On a travaillé aussi l'année dernière sur les questions de l'imprimerie et on est effectivement en liaison avec notre antenne de Louhans et aujourd'hui c'est l'Archéologie. Cela prouve que l'Ecomusée maintient dans toutes missions celles liées au travail scientifique à côté du travail d'animation et de conservation du patrimoine et des objets en général,

nous avons cette dimension dans laquelle, on permet à un moment donné comme aujourd'hui, à des scientifiques qui ont fait les travaux de se confronter avec un public éclairé de personnes qui s'intéressent à ces questions. Je vais stopper là mon propos. Vous avez eu dans votre documentation la présentation du programme de l'Ecomusée pour l'année prochaine. On essaie toujours d'anticiper et vous voyez que l'année 2016 sera aussi une année bien remplie et démarrera sur les « chapeaux de roue » avec déjà une exposition nouvelle. Mais tout cela c'est Dominique qui va l'évoquer à sa manière et je vais lui laisser la parole. Vous savez qu'il a beaucoup de talent dans ce domaine !

**Dominique RIVIERE,
conservateur en Chef du patrimoine**

Chers amis et chers archéologues, chers collègues merci d'être si nombreux, nous allons bien-sûr parler d'Archéologie pendant toute la journée. Je voudrais tout simplement vous dire, en toute humilité, que la contribution de l'Ecomusée à l'Archéologie reste modeste depuis la création de celui-ci en 1981 même si l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne, Musée d'art et traditions populaires, d'ethnographie, voire d'ethnologie ou encore de société, a toujours pour ligne de conduite de prendre en compte les rapports globaux de l'homme à son environnement naturel et culturel. Je dois bien dire que le bilan de notre contribution à cette grande discipline en pleine évolution demeure modeste. Qu'il me soit néanmoins permis, avant de vous présenter les remarquables intervenants de cette journée, de souligner ici le rôle important qu'ont eu certains de nos pères-fondateurs. Ils ont pour noms Albert Barthélémy aujourd'hui disparu, mais aussi Michel Delay que j'ai le plaisir de saluer ici même. Merci Michel d'être là. Albert Barthélémy président des Amis du Vieux Romenay, Conservateur du Musée du Terroir, mais aussi président du GAM à Mâcon fut de nombreuses années vice-président de l'Ecomusée. Michel Delay, longtemps président des Amis des Arts Sciences et Archéologie de l'arrondissement de Louhans en fut lui aussi administrateur durant de

longues années. C'est à eux que l'on doit un certain nombre d'opérations, d'alertes, de veilles, de sauvetages, de mises en valeur de sites auxquels nous avons eu la satisfaction de participer dès les années 1980. Je citerai la mise en valeur de la Motte Futigny à Saint-Germain-du-Bois, le sauvetage de la Motte de Flacey-en-Bresse ou encore l'étude de celle de Vincelles. La présentation permanente d'autre part de l'archéologie au musée -même si elle reste elle aussi modeste- est quant à elle l'œuvre du fils d'Albert, de Daniel Barthélémy qui fit ainsi bénéficier l'Ecomusée du réseau des archéologues amateurs bressans à côté de la participation du Musée Denon. Merci à Louis Bonnanour alors conservateur de ces collections d'archéologie et aussi présent aujourd'hui. Cette présentation dans le musée qui intègre entre autres le trésor monétaire de Châteaurenaud, des statues de Victoires provenant du Châtelet à Pierre de Bresse précisément, des pièces de jeux d'échecs de la Motte de Loisy et des objets trouvés dans la Saône se concluait par le constat déjà fort optimiste que la Bresse dans son ensemble ne manquait pas de vestiges archéologiques mais que tout simplement elle manquait d'archéologues ! C'est dans ces mêmes années 80 que Daniel Barthélémy conduira d'ailleurs pour le compte de l'Ecomusée un nouveau recensement des mottes féodales sur l'ensemble des communes de la Bresse bourguignonne afin de compléter celui du GAM réalisé précédemment.

Un autre rendez-vous important pour l'Archéologie à l'Ecomusée, fut la participation au financement et à l'accueil de l'exposition « 30 ans d'Archéologie en Saône-et-Loire » conçue par le CDRA de Saône-et-Loire et les Musées de Mâcon. Inaugurée ici à Pierre-de-Bresse par Pierre Joxe et Jean-Claude Notet président du CDRA. Nous étions le 11 janvier 1997 et c'est ce jour là d'ailleurs que Pierre Joxe remit à Albert Barthélémy les insignes de Chevalier des Arts et des Lettres en récompense des efforts faits depuis si longtemps. L'autre temps fort d'ailleurs de cette exposition fut la conférence donnée ici le 5 avril de la même année par un certain Alain Daubigny alors professeur à l'Université de Franche-Comté ; notre président de séance de ce matin sur le thème de l'archéologie du canton de Pierre de Bresse. Il s'agissait là du compte-rendu d'une recherche triennale portant sur le thème de l'occupation du sol : voiries, établissements, parcellaires, conduite sur le canton de Pierre et qui allait être élargie par la suite au domaine jurassien et à la Basse Vallée du Doubs. Merci Alain. En dehors de ces souvenirs phares et de ces souvenirs d'ancien je suis assez fier également d'avoir pu mettre à disposition les ressources

de l'Ecomusée de quelques étudiants des universités de Franche-Comté et de Bourgogne à qui nous avons en quelque sorte servi de camp de base. Que ce soit pour l'étude du matériel de la Motte de Ratte qui est d'ailleurs déposé ici depuis cette époque ou encore d'une précédente étude menée par Sandrine Barbot sur le sanctuaire gallo-romain du Châtelet déjà à Pierre-de-Bresse, c'était dans les années 1992-93 sous la direction de Monsieur Daubigny entre autres. Encore dans les années 2000 nous avons suivi les prospections effectuées sur le tertre d'Authumes par les équipes constituées autour de Philippe Barral, Bossuet, Camerlinck et encore Daubigny, vieux compagnons de route. En dehors de ce long et discret compagnonnage, abordons maintenant le panorama actuel. Je suis optimiste encore et je constate que ce vœu pieux des années 80 d'une Bresse à la recherche des archéologues semble singulièrement prendre forme en ce moment. La présentation des intervenants d'aujourd'hui m'en fournit le prétexte et l'illustration. En un mot, j'abonde et j'illustre.

Qui recevons-nous aujourd'hui ? Je vais bientôt passer la parole à Alain Daubigny dont j'ai déjà abondamment parlé -archéologue mais aussi artiste-peintre- qui va nous dresser un panorama de ce qu'il a pu faire dans les années précédentes et avant que l'on ne passe la parole à Christelle Sanchez titulaire du Master d'Archéologie culture territoire et environnement à l'Université de Franche-Comté. Christelle a effectué depuis 2013, un travail de synthèse afin de permettre l'exploitation scientifique rigoureuse globale de l'ensemble des données anciennes de ce fameux site du Châtelet à Pierre-de-Bresse ; ce qui a fait rêver tant d'archéologues ou de pseudo-archéologues dans les décennies passées. En sus du récolement documentaire, de l'analyse des lots, des mobiliers disponibles, elle a pu mener de nouvelles investigations sur le terrain et en particulier des prospections géophysiques, pédestres systématiques et elle va nous donner les résultats de ce travail que nous attendons tous et dont nous avons pu suivre un peu dans la coulisse à mesure qu'elle nous visitait, qu'elle nous prenait comme « camp de base », les développements. Merci Christelle d'être là. Votre intervention sera suivie de celle de Sébastien Chevrier qui est chargé d'opérations et de recherches à l'INRAP et qui lui aussi, depuis plusieurs années sous l'égide de l'INRAP a mené une fouille préventive sur plusieurs hectares de terrains exploités déjà à l'heure qu'il est par la carrière C2B ici même à Pierre-de-Bresse, et dans les villages voisins, à Lays-sur-le-Doubs notamment. Ces travaux ont permis la découverte de paléo-chenaux datant de l'âge

du Bronze, de bâtiments, fosses, silos mais aussi d'une villa agricole. Comme c'est un chantier au long cours, que pas mal d'hectares ont déjà été décapés mais encore davantage je crois restent à traiter, on peut s'attendre aussi à d'autres découvertes tout à fait spectaculaires à l'avenir. Nous avons eu le plaisir d'accueillir déjà Sébastien Chevrier et quelques-uns de collègues dès le mois de juin de cette année 2015 dans le cadre des JNA, (des Journées Nationales de l'Archéologie). Il était intervenu notamment le 19 juin dernier. La salle était déjà pleine et on avait trouvé cela absolument passionnant. Je le remercie d'avoir accepté de revenir nous voir aujourd'hui nous évangéliser, nous Peuple Pierrois qui vivons si près de ces découvertes ! Nous reprendrons nos travaux cet après midi, il sera 14h30 et notre président de séance cet après-midi sera Louis Bonnamour auquel j'ai déjà fait référence et qu'il n'est plus besoin de présenter, c'est le Pape de l'Archéologie subaquatique puisqu'il a lui-même quasiment inventé la discipline depuis plus de 30 ans dans le cadre du Musée Denon de Chalon-sur-Saône avec sa péniche sur la Saône. C'est un conservateur qui a passé beaucoup de temps sous l'eau et qui est enfin émergé aujourd'hui et parmi nous, je te salue, Louis. C'est lui qui évidemment vous présentera un résumé de travaux, de son expérience ; de sa longue et précieuse expérience depuis plus de trente ans, peut-être 40 sur la Saône, avant de passer la parole à Annie Dumont qui mène actuellement entre autres les fouilles subaquatiques à Sermesse. Annie appartient au ministère de la culture, de la recherche subaquatique et sous-marine et a travaillé à l'aune de recherches menées depuis 2008 en particulier dans le Doubs et près de la Saône ; recherches qui ont abouti à la formidable découverte d'un moulin à nef dont restent encore les pieux de la benne et les deux coques qui sont coulées du côté de Sermesse. Elle a daté l'ensemble de la fin du XVIème siècle. Ce thème est de ceux qui nous passionnent ici à l'Ecomusée depuis de nombreuses années ; certains de ces fameux moulins-bateaux -nous sommes sans-doute une des dernières régions françaises à en avoir possédés- flottaient encore autour de Navilly et de Pontoux au tout début du XXème siècle. Nous présentons d'ailleurs une maquette dans nos collections permanentes qui est celle du moulin-bateau de Navilly. Elle est exposée ici depuis de nombreuses années et notre équipe a pu travailler sur ce thème d'un point de vue plutôt ethnographique dans les années passées. Je citerai les articles notamment de Jean-Roché parus dans le « Chasse-Marée » dans laquelle il faisait un point sur la localisation de tous ces bateaux connus à l'époque. Je ne suis pas sûr que celui de

Sermesse ait été connu, ça m'étonnerait même ! Nous sommes là encore dans la nouveauté. Et puis, dans un deuxième temps, nous reviendrons sur « 30 ans d'Archéologie en Saône-et-Loire » ; sur cette exposition de 1996 avec le même Jean-Claude Notet, inoxydable président du CPRA de même que sur le bilan et la situation de l'archéologie bénévole aujourd'hui 20 ans après. La place de l'Archéologie bénévole à côté de l'archéologie professionnelle qui permet aujourd'hui à cette discipline de progresser à pas de géant. Et à défaut de progresser moi-même à pas de géant, je vais maintenant vous demander d'accueillir ces géants qui vont nous parler. Merci de votre attention.

Prologue

Alain DAUBIGNEY,
professeur émérite de l'université de Franche-Comté.

Merci Monsieur le Président, merci Dominique. Le temps m'étant compté, je ne vous montrerai pas d'images de la Bresse maintenant ; on les réservera, ainsi que les questions, pour la discussion qui va suivre. Je vais aller très vite, faisant un survol des observations principales que j'ai pu faire sur la Bresse et sur le Canton de Pierre-de-Bresse tout particulièrement. A Pierre, ma première incursion sur le célèbre site du Châtelet remonte à septembre 1983 ; la dernière date de septembre 2013, à l'occasion d'une prospection géophysique. En bref, l'exemple illustre une trentaine d'années de mariage archéologique avec les paysages et le sol de cette petite région. Presque simultanément, j'ai également mené un programme de recherche systématique, similaire au précédent, au-delà de la rive nord du Doubs, en direction du Finage jurassien.

La première grosse opération que j'ai pu conduire en Bresse, sous l'égide du Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne et du Conseil National de la Recherche Archéologique, se situe entre 1992 et 1995. Il s'agissait là d'une prospection thématique intitulée « Terroirs antiques du Canton de Pierre-de-Bresse. Occupation du sol en Bresse bourguignonne ». Alors, pourquoi avoir proposé un tel programme, qui se présentait presque comme une gageure ?

C'est d'abord parce que traînait dans la littérature, y compris dans la littérature la plus savante, l'idée qu'avant le Moyen Age ou l'Epoque moderne la Bresse était une sorte de « no man's land » et que son peuplement était d'héritage récent. Ce présumé reposait en fait sur une sorte de déterminisme géographique : avec ses terres humides, ses sols lourds, la Bresse était inhospitalière à l'homme et plus encore au paysan. Du même coup, en dehors de quelques notations locales et qui

concernaient surtout les environs de Louhans, la bibliographie était tout à fait infime et quasi nulle sur le canton de Pierre où deux sites seulement étaient identifiés : le Châtelet à Pierre et le Tertre à Authumes, Cependant, faisant un peu de vélo dans le secteur, j'avais été frappé par la densité et la dispersion du peuplement au sein du bocage ; ainsi m'était venue l'hypothèse, puis la conviction, que cette anthropisation puissante du paysage supposait un substrat et une lointaine tradition d'occupation humaine. J'ai alors fait le pari qu'il y avait ici matière archéologique et lacune de la recherche à combler.

Quels moyens ont été dès lors employés ? L'enquête orale a été constante auprès des gens de terrain et des amateurs, donnant le pire et le meilleur d'une information qu'il fallait nécessairement vérifier. L'étude des plans cadastraux, et notamment des plans cadastraux napoléoniens porteurs d'une information précieuse, s'est voulue exhaustive. Le dépouillement des missions aériennes verticales de l'IGN conservées à Saint-Mandé a été également systématique. Des campagnes (décevantes) de photographie aérienne oblique ont été conduites par deux prospecteurs aériens depuis les bases de Tavaux et Macon. Au coup par coup, des collaborations scientifiques pointues visant à préciser certaines données ou à resituer l'homme dans son cadre paléo-environnemental ont été demandées ; je cite pêle-mêle l'appel à la dendrochronologie, la géomorphologie, la prospection aquatique, la géophysique et surtout la palynologie...

Dans cette mise en œuvre plurielle la part la plus importante fut naturellement dévolue à la prospection au sol. Celle-ci s'est voulue à la fois diachronique (prise en compte de toutes époques) et extensive pour d'abord brasser le plus large territoire possible. Progressivement, elle s'est faite plus intensive, à l'échelle des sites archéologiques eux-mêmes. Le repérage archéologique n'est pas si facile dans ce secteur. Toutes les zones de prés échappent pratiquement à la prospection visuelle, hormis des micro-reliefs qui doivent toujours attirer l'attention (origine anthropique ou naturelle). Les sites protohistoriques ou médiévaux où dominant les architectures de terre et de bois ont littéralement fondu et ne se devineront que par quelques tessons de céramique mal lisibles dans la terre ou des différences de couleurs du sol. Les sites romains sont mieux observables car on y trouve des matériaux en dur laissant des traces tangibles au sol. Mais, j'ai pu mesurer au fil du temps combien la mécanisation agricole pulvérisait ces sites aujourd'hui devenus pratiquement invisibles, sans compter ceux qui sont enfouis sous les limons apportés par le Doubs.

Sans compter aussi un manque de visibilité générale, y compris pour les sites romains. En effet, je suis convaincu - et une fouille faite à Torpes nous l'a démontré - que ces sites romains comportaient une bonne part de bâtiments faits de terre, de bois et de chaume, à l'instar d'ailleurs du bâti traditionnel bressan.

En gros notre programme visait à reconnaître quatre grands objectifs : les parcellaires, la voirie, les diverses formes d'habitat et le paléo-environnement.

En ce qui regarde les parcellaires, deux cadastres réputés romains étaient connus, à la fois du côté des plaines de la Saône à l'ouest et du côté du Finage jurassien au nord. Ils ont d'ailleurs fait beaucoup parler d'eux et à partir des données qui les caractérisaient (orientation, découpage interne...) j'ai cherché à voir si je pouvais les retrouver sur le Canton de Pierre-de-Bresse...où effectivement je les ai retrouvés. Cela dit cette extension potentielle n'est pas une idée qui m'excite terriblement car je me demande si on ne finirait pas par les retrouver un peu partout et je me méfie des constats très généraux. En revanche, il est sans doute plus intéressant, et là, les plans cadastraux peuvent être extrêmement utiles, de repérer des parcellaires locaux à mettre en rapport avec la topographie et/ou tel ou tel site susceptible de polariser son environnement. Précisément nous en aurions un exemple sur Fretterans / Authumes où un parcellaire singulier semble impliquer le grand site d'Authumes, le Tertre.

Sur la voirie ancienne existe toute une littérature, à commencer par le livre de Gaspard sur les voies « romaines » de la Bresse, Vue de très haut, celle-ci semble digne d'intérêt, mais, quand on la rapporte aux réalités foncières elle devient extrêmement floue et incertaine. En clair, toute cette offre (qui a nourri nombre d'idées fausses dans la population) est quasiment à mettre à la poubelle alors que toute la problématique de la voirie est à reprendre de fond en comble ; c'est ce à quoi je me suis attaché.

Reprenant par exemple l'hypothèse (juste) d'une voie dite « Verdun-Salins » émise par le docteur Carlot (qui avait été décrite de façon très lâche après quelques jours de prospection), cette dernière a fait l'objet d'une étude précise et pluri-annuelle, permettant maintenant de la fixer sur le terrain, au mètre près, entre Verdun-sur-le-Doubs et Colonne (Jura). Dans le canton de Pierre, je l'ai particulièrement reconnue entre Frontenard et Mouthier-en-Bresse et c'est sur cette voie que se situait un exceptionnel pont romain en bois, fouillé en 1990 par L. Bonnamour dans la Guyotte, à la limite sud de Charette. Ce pont a été finalement daté par la dendrochronologie

du règne de Tibère, ce qui veut dire une mise en place très précoce de cette voie qui témoigne assurément d'un projet politique routier de la part de l'impérialisme romain. A partir d'un cas comme celui-ci ou de l'ex RN 73 qui du côté jurassien s'est carrément surimposée à une voie romaine et protohistorique, il s'est agi encore de reconnaître tout le réseau des voies secondaires.

Pour ce qui est de l'habitat, urbain et surtout rural, je me suis d'abord interrogé sur le statut du bourg de Pierre-de-Bresse. En compilant toute l'information, dont celle de Mr. Mellenet dont je salue la mémoire, il m'est apparu assez vite - et je l'ai d'ailleurs publié - que Pierre entrait dans la catégorie des agglomérations secondaires romaines, avec cette particularité d'être bipolaire, constituée d'une ville haute (le bourg actuel) et d'une zone basse autour du sanctuaire du Châtelet qui d'ailleurs devait rayonner bien au-delà de Pierre et du Pierrois. Située entre autres sur la voie Verdun-Salins, Pierre s'offre aussi comme un nœud de circulation dans une zone carrefour, ce qui a certainement favorisé son développement. Avec l'avancée progressive de la prospection, il est encore apparu que l'agglomération polarisait toute une nébuleuse d'établissements ; certains présentent, dans le Bas de Pierre et jusqu'en direction de Lays, des formes d'installation originales adaptées au milieu humide (sorte de terramare).

D'après la céramique ramassée sur ces sites, il apparaît que les occupations d'époque romaine étaient souvent précédées d'une occupation gauloise, ce qui donc atteste de la continuité du tissu rural, sans que la conquête romaine ne provoque de rupture. Toujours pour illustrer les établissements de la Gaule celtique, j'évoquerai cette fois La Brenne, à Torpes. A la suite d'un renseignement oral, j'avais découvert là une série de pieux plantés dans la berge nord de la rivière, attribuables sans certitude à un habitat ou à un ponton ou à une passerelle. En revanche, cette structure est sûrement datée du II^{ème} siècle avant notre ère, exemple qui balaye une nouvelle fois la perspective d'un « no man's land » bressan antérieurement au Moyen Age.

Avant mon intervention, les mottes médiévales étaient déjà répertoriées dans la Bresse louhannaise. Dans le canton de Pierre et son voisinage, j'ai été particulièrement frappé de l'ampleur de ce réseau qui représente un patrimoine tout à fait considérable avec des ensembles exceptionnels (souvent faussement dénommés « oppidum »).

Pour ce qui est de l'Epoque moderne, je ne peux pas ne pas parler de l'enceinte d'Authumes, massacrée pratiquement sous mes yeux entre Noël 1991 et je 1^{er} janvier 1992 et qui reste malheureusement maltraitée. Non loin d'elle, c'est le village déserté d'Authumes que j'ai retrouvé dans le bois situé plus au sud ; comme le château, les maisons paysannes ont été détruites au moment de la conquête de 1638 ; l'ancien village sera définitivement abandonné, reconstruit plus tard à son emplacement actuel.

Au plan quantitatif, quand j'ai commencé mon travail sur le Canton de Pierre-de-Bresse, en 1992, je disposais de deux références. En 1993, j'en avais 162 et 234 en 1995. Aujourd'hui, rien que sur la commune de Pierre (et hors l'agglomération antique) je collectionne plus de quatre cents observations d'ordre archéologique et pour l'ensemble Terrans-Pierre-Authumes, plus de huit cents....

Je passe maintenant très vite sur les autres grandes opérations que nous avons pu mener en Bresse avec mon équipe.

Je citerai par exemple la fouille programmée de Verdun-sur-le-Doubs, secteur du Petit Chauvort, dirigée par mon adjoint Philippe Barral, qui mit au jour un village gaulois, ce qui n'était pas si fréquent en France. Au fil de prospections en forêt (sans doute les plus propices aujourd'hui) j'ai pu découvrir sur les communes voisines de Petit-Noir et Neublans deux nécropoles protohistoriques totalement inédites. D'après leur morphologie générale et le sondage d'un tumulus elles remontent à la transition Bronze-Fer (entre 1000 et 800 av. J-C). A Authumes, Le Tertre, on a caractérisé l'énorme site romain (une cinquantaine d'hectares, sans compter ses voisins) et dégagé pendant trois années de fouilles les niveaux gaulois. On a trouvé là une ferme aristocratique gauloise, désignée par le terme « aedificium » dans le texte césarien de la Guerre des Gaules. Il y avait ainsi au Tertre un notable gaulois, buveur de vin italien, qui contrôlait la production rurale et les échanges dans ce secteur qui va au moins du talus bressan jusqu'au Doubs. Grace à un forage palynologique l'histoire locale du paysage, révélée par les pollens, a été reconstruite entre aujourd'hui et 800 avant J-C.; le même forage laisse envisager la construction d'un étang dans le bois d'Authumes, dès cette date (début de l'âge du Fer) ; pièce que l'on versera à la question si importante de la mise en place des étangs en Bresse.

Tous ces travaux ont été publiés. Ils ont mobilisé des dizaines d'étudiants pour des stages, des diplômés ou le simple plaisir de leur formation. A l'heure de la retraite il

est agréable de voir continuer ses travaux. Ainsi Christelle Sanchez que j'ai connue à la Faculté des Lettres de Besançon au moment où je partais vous parlera du Châtelet. Sébastien Chevrier, de l'Inrap, qui m'a fait voir plusieurs fois au cours de l'été 2015 la fouille qu'il a dirigé à l'emplacement de la carrière C2B, vous montrera des résultats exceptionnels. Au demeurant, j'ai cru comprendre que la carrière C2B allait s'étendre plus au nord ; je lui prédis dès lors qu'il aura un très gros travail à fournir d'ici quelque temps et lui cède la parole.

Le sanctuaire du Chatelet à Pierre-de-Bresse,

Christelle SANCHEZ. Master Archéologie Culture territoire et Environnement, Université de Franche-Comté.

Le sanctuaire désigne un lieu sacré dédié à une ou plusieurs divinités. En Gaule romaine, ces lieux particuliers se présentent sous la forme de micro-systèmes structurant la vie locale. L'acte religieux pratiqué ne doit pas être envisagé comme un concept universel et uniforme, mais plutôt être caractérisé par une variété et une complexité qu'il est difficile à percevoir.

Le sanctuaire de Pierre-de-Bresse fait actuellement l'objet d'un nouveau programme de recherche, basé sur une approche intégrée pluridisciplinaire laissant une large place aux méthodes non destructives. Cette présentation tend à vous présenter les nouveaux résultats de ces différentes démarches.

Le contexte :

— Géographique :

Pour bref rappel, Pierre-de-Bresse est situé en Bourgogne dans le département de la Saône-et-Loire, à la frontière avec le Jura. Le site du Châtelet, situé à Pierre-de-Bresse, se situe à environ 1,2 km du bourg actuel et à 3 km au sud du Doubs. C'est dans ce relief peu accidenté (180 m d'altitude), de plaines alluviales, que va s'implanter ce lieu de culte. Celui-ci se trouve à la jonction entre plusieurs voies de communication : les voies de Purlans/Lays/Pierre-de-Bresse/Authumes – Annoire/Fretterans/Pierre-de-Bresse — et Dôle/Chalon (ou Tavaux/Tournus). La dynamique de recherche dans ce secteur, impulsée par les travaux d'Alain Daubigny a motivé ce travail de mémoire de master. De plus, la mise en place de travaux spécifiques sur ce sanctuaire du Châtelet était assez attendue au vu du potentiel du site. Ce travail a donc été initié par l'Université de Franche-Comté, mené

sous la direction de Philippe Barral et le tutorat scientifique de Clément Laplaige, Gilles Bossuet et Matthieu Thivet. Ce master s'intègre aussi dans un programme de recherches beaucoup plus grand, qui porte sur les agglomérations antiques de Bourgogne-Franche-Comté et Champagne méridionale, coordonnées par Stéphane Venault et Pierre Nouvel.

— Historique :

Très tôt, un intérêt particulier va être porté à ce Sanctuaire du Châtelet. Dès le XVII^e siècle, il est fait mention de larges pierres, accompagnées de plus de mille médailles. Au XVIII^e siècle, le site est inventorié en tant que *Castellum (petit château du début de la période médiévale)*. En 1845, la découverte, tout à fait notable, d'un coffret de marbre dans lequel a été retrouvé une Diane en bronze associée à des monnaies et des restes animaux en nombre assez important relance l'intérêt pour le site. Cet élément est interprété comme un trésor du IV^e siècle. Cependant, l'idée d'un *Castellum* reste et perdure malgré les différents éléments attestant d'un sanctuaire romain. Il est donc inventorié dans les Mottes féodales. C'est bien plus tard, avec les nombreuses investigations de terrain, notamment les prospections du GAM (Groupement Archéologique du Mâconnais) dans les années 1960, que les connaissances du site du Châtelet vont s'étoffer. L'apport de la photographie aérienne (acquise par G. Chouquer et G. Cognot) va également apporter de nouveaux éléments aidant la compréhension des lieux. Malheureusement, à ce moment-là, le site est victime d'un pillage conséquent. Ce n'est qu'en 1993 que le temple est inventorié comme un temple dit « de tradition celtique ». Entre 1992 et 1995, A. Daubigny va travailler sur les dynamiques de peuplement de ce secteur de plaine alluviale, en intégrant le site du Châtelet. Un premier mémoire est alors réalisé sur ce site du Châtelet par Sandrine Barbeau. En 2010 et en 2011, des prospections géophysiques sont menées par Clément Laplaige et Gilles Bossuet renseignant davantage le plan vu en photographie aérienne.

Questionnement :

Plusieurs questions se sont donc posées pour structurer ce travail. Comment déterminer le statut et le rayonnement de ce sanctuaire par le biais d'une étude

intégrée ? (Une étude intégrée est une étude pluridisciplinaire qui va prendre en compte un maximum d'éléments afin de mieux comprendre ce Sanctuaire du Châtelet). Dans quelles mesures ce sanctuaire va-t-il par la suite s'intégrer dans le paysage religieux du 1er au IVe siècle.

La méthode :

Pour répondre aux différentes questions, il a fallu réfléchir aux méthodes à appliquer. Les objectifs étaient de faire un bilan documentaire précis, une synthèse des données et d'intervenir sur le terrain afin de compléter les données déjà largement acquises. De plus, il était essentiel d'affiner la chronologie des différents vestiges, mieux comprendre le développement spatial du sanctuaire et son organisation interne afin de le caractériser. Parmi les objectifs, nous voulions également voir le lien entre le châtelet et la potentielle agglomération sous le bourg actuel de Pierre de Bresse. Ce travail s'est vu divisé en deux. L'objectif principal était d'acquérir et de mettre en forme des données de natures diverses ; que ce soit la photographie aérienne, les céramiques du site, mais aussi les monnaies, etc. Il a donc fallu regrouper un maximum d'informations : faire un récolement, puis une synthèse de toute cette documentation. Les acquisitions de terrains ont aidé à étoffer cette information. Le but était alors de réaliser une grande base de données pour faire un état des lieux des connaissances acquises par le biais de méthodes non invasives.

Les résultats :

— l'extension et l'organisation du lieu de culte :

→ L'apport de la photographie aérienne

Il faut savoir que toutes les structures en sous-sol vont avoir un impact sur l'environnement. Par exemple, une structure fossoyée (un trou) va faire que la végétation pousse beaucoup plus que s'il y a un mur par exemple. Cela s'explique de manière assez simple : la végétation peut mieux se développer à des endroits où

il y a plus de terre, d'eau et donc de nutriment qu'à des endroits où très vite elles sont confrontées à un obstacle. Ces anomalies se voient donc en photographies aériennes et dessinent le plan des structures conservées en sous-sol. Certains points sont à prendre en compte lors d'un travail sur des photographies aériennes. En effet, la prise de vue ou même par la simple utilisation d'un objectif va déformer l'image réelle. Il a donc fallu prendre ces éléments en compte et les corriger pour restituer le plan du sanctuaire.

Le plan obtenu recouvre donc une surface de 83 ha. Il est composé de bâtiments, de structures, caractérisés par des orientations différentes laissant supposer une superposition de plusieurs plans. Cette méthode offre ainsi un plan diachronique assez conséquent.

→ Le cadastre :

L'étude du cadastre de 1830, déjà réalisée en 2009 par Alain Daubigny, présentait des anomalies dans la zone du temple. Or, au vu de l'extension potentielle observée par photographies aériennes, il est légitime d'intégrer un secteur plus large qui laisse envisager que cette occupation se pérennise dans le long terme.

→ La géophysique :

Une structure archéologique correspond à un contraste dans les propriétés physiques entre cette structure et son milieu. Les mesures magnétiques vont donc indiquer des zones où les structures archéologiques vont être perceptibles, mais aussi et principalement, les endroits ayant subi une chauffe importante (zone de cuisson, forge...) ainsi que la présence de mobilier métallique qui sont des éléments possédant une forte aimantation. Ces anomalies sont alors cartographiées et permettent dans certains cas d'en tirer un plan restituant les vestiges en sous-sol. Plusieurs acquisitions géophysiques ont donc été réalisées à Pierre-de-Bresse et révèlent la présence d'un temple, son péribole, mais également des structures qui peuvent être des bâtiments annexes liés à ce sanctuaire.

Lorsque les plans de la photographie aérienne et de la géophysique sont cumulés, le complexe du Lieu-dit « Le Châtelet » est beaucoup plus dense que supposé. Des comparatifs ont été faits avec d'autres sanctuaires afin de caractériser ces lieux et les réintégrer dans le contexte religieux des sanctuaires antiques. Ainsi il

a pu être mis en évidence que la *cella*, c'est à dire le « saint du saint » (elle prend la forme d'un carré sur le plan) mesure en moyenne, en France, 5 à 10 mètres de côtés alors qu'à Pierre-de-Bresse les dimensions sont estimées entre 9 et 10 mètres. La galerie périptère qui enserme la *cella* est de dimension supérieure aux moyennes nationales et mesure au Châtelet entre 10 et 17 mètres. Ces éléments permettent donc de supposer l'importance de ce lieu de culte. Une tentative de décomposition du plan a été effectuée afin de tenter d'y décerner des phases ou des éléments comparables à d'autres sanctuaires. Cependant, il s'avère que les formes de ces lieux sont extrêmement variables empêchant ce type de démarche. Ainsi une réflexion uniquement axée sur le plan n'est pas pertinente, il faut donc encore coupler ces données avec d'autres éléments.

S'est alors posée la question du rapport avec l'agglomération. Cependant le lien entre ces deux pôles (le sanctuaire et la ville supposée romaine) est encore mal renseigné. Le contexte des découvertes ponctuelles de ce secteur indique un lieu dynamique durant l'antiquité dont il est nécessaire de poursuivre la caractérisation

Chronologie et pratiques rituelles :

→ La prospection pédestre :

Afin d'associer au plan des données chronologiques, des prospections pédestres ont été effectuées.

Elles sont de deux natures.

— La prospection pédestre « dite traditionnelle » :

Celle-ci se déroule avec un/ou plusieurs prospecteurs placés tous les 10 mètres. Chacun effectue alors un ramassage à vue de tous les éléments anthropiques qui par la suite font l'objet d'un tri pour ne retenir que les éléments renseignant sur les occupations anciennes. Par ailleurs, ce type de travail permet également de localiser des zones de concentration du mobilier. À Pierre-de-Bresse, de manière assez logique et attendue ces concentrations ont été mises en évidence dans la zone du temple.

— La prospection pédestre « dite carroyée » :

Afin de tenter un rattachement entre ces concentrations de mobilier, donnant

des notions chronologiques, et le plan obtenu par les différentes méthodes, la mise en place de prospection carroyée s'est avérée tout à fait adéquate. Cette méthode se déroule avec un prospecteur qui effectue un ramassage (le plus exhaustif possible) dans des carrés de 10 mètres par 10 mètres dans un temps déterminé (ici 5 minutes). Cette méthode a quelque peu porté ses fruits, mais pas de la manière escomptée. En effet, le mobilier récolté s'est avéré peu important au vu des ramassages anciens, n'offrant alors qu'une vision réduite de la réalité des vestiges. Cependant, des concentrations de pierres, principalement à l'endroit du temple et non de certains bâtiments annexes, permettent de supposer des architectures différentes en fonction des bâtiments. De plus, et contrairement à d'autres, certaines zones sont dépourvues de la présence de tuiles, laissant imaginer des couvertures différentes en fonction des structures. Ces éléments sont actuellement ténus, mais permettent de lancer des pistes de réflexion.

→ Les études de mobilier :

La reprise du mobilier archéologique issu de collections anciennes de différents particuliers (Mellenet, Dorier, Poirier) associé aux éléments des ramassages récents (Sanchez, 2014) permet de proposer une chronologie large pour ce lieu de culte s'étendant de la protohistoire jusqu'au VIII^e siècle. Les vestiges les plus importants se rencontrent entre 54 de notre ère, jusqu'au 3^e et le début du 4^e siècle. Le reste du mobilier étant probablement simplement le résultat d'épandage agricole.

Une nouvelle vision posant de nouvelles questions :

L'apport des nouvelles données issues de la reprise du dossier de Pierre-de-Bresse ouvre de nouvelles perspectives d'interprétations. Les clichés aériens, les plans anciens, les données géophysiques et de prospections, donnent lieu à la mise en évidence d'un complexe dont le développement spatial semble assez étendu. Le secteur du Châtelet semble caractérisé par une succession d'occupations de natures diverses, mais sa fondation est à associer à la période romaine (fin du I^{er} s.), et se maintient jusqu'au IV^e siècle. Les méthodes de prospections extensives mises en œuvre, associées à l'étude du mobilier, permettent une assez bonne caractérisation du site archéologique, mais trouvent ici leurs limites. L'utilisation d'autres méthodes

d'investigation (sondages de fouille, radar-sol) s'avère désormais nécessaire pour progresser dans la connaissance de ce complexe important.

[Voir la présentation de Christelle Sanchez](#)

Questions :

Martine Jalbert : Est-ce que vous avez identifié les os qui se trouvaient à l'intérieur de l'urne en marbre ?

Christelle Sanchez : Je n'ai pas eu accès à cette urne, mais il est fait mention en fait de nombreux restes animaux sans descriptions plus précises. Une petite chose est tout de même à signaler ; la Diane en or était accompagnée de nombreuses défenses de sangliers.

Michel Delay : À propos de la céramique sigillée, elle peut dater davantage que les monnaies parce qu'on sait que c'est un matériau qui se casse ; donc utilisée sur un temps assez restreint. Est-ce qu'on a la provenance ? Est-ce qu'on a des marques de potiers qui permettent d'identifier cette céramique ?

Christelle Sanchez : Une étude de la sigillée a été réalisée (mais très rapide vu que ces travaux ne se concentraient pas uniquement dessus). Cependant, cette sigillée semble provenir du sud de la Gaule, en quantité bien moins importante que celle qui vient du centre de la Gaule (en provenance des ateliers les plus proches) à cela s'ajoute quelques éléments issus de l'est de la Gaule. En ce qui concerne les estampilles faute de temps ce travail n'a pas été réalisé. Elles ont été inventoriées, prises en photo et attendent simplement une étude plus poussée.

L'étude des formes apporte des éléments de chronologie plus précis, mais en l'absence de stratigraphie (le mobilier provenant exclusivement de ramassages) il est difficile d'associer ces éléments aux différentes structures du Sanctuaire et donc d'offrir une datation plus précise du lieu de culte.

Monsieur X : Est-ce qu'il y a une hypothèse pour la couverture, la toiture du Sanctuaire ?

Christelle Sanchez : Au vu du ramassage, une couverture en tuile est à rejeter. Il est possible d'imaginer que la toiture était composée de pierre ou même de bois. Dans tous les cas je ne peux pas aller plus loin dans l'interprétation des vestiges. Cependant, il est à noter que le sanctuaire bénéficie d'un soin tout particulier en raison de la présence de corniches taillées, d'enduit peint de différentes, etc...

Madame X : En terme de bois, qu'est-ce qu'il vous reste ?

Christelle Sanchez : Rien du tout.

Madame X : Donc s'il y avait eu quelque chose au niveau des Gaulois il y aurait eu beaucoup de bois certainement. Enfin on peut le supposer.

Christelle Sanchez : L'occupation gauloise du Sanctuaire, pour l'instant je ne peux pas l'affirmer parce qu'il y a trop peu d'éléments. Après, au vu de la géophysique il y a quand même un certain nombre de fosses qui sont discordantes, des structures maçonnées qui pourraient être associées à une autre occupation. Après, quant à dire que c'est protohistorique, médiéval, je ne peux rien dire. Le bois sur le site ne serait encore visible que par des fosses ou trous de poteaux, mais difficiles à identifier sans l'apport de fouilles.

Monsieur Y : Question d'un profane curieux : Comment et pourquoi démarrer des fouilles à cet endroit ?

Christelle Sanchez : Il est difficile actuellement de comprendre l'origine du sanctuaire de Pierre-de-Bresse. Contrairement à la plupart des Sanctuaires que l'on retrouve dans l'est de la Gaule, ceux-ci ont une occupation gauloise avant l'occupation romaine. Pierre-de-Bresse semble donc se présenter comme une sorte d'unicum. Ces occupations protohistoriques ne pourraient-elles pas être plus profondément enfouies ? A-t-on affaire à un recouvrement suite à des inondations ? Il faudrait faire une étude de l'environnement du site pour comprendre pourquoi ces niveaux

profonds -s'ils existent- ne ressortent pas. Après pour démarrer des fouilles cela nécessite des autorisations et des financements. Par ailleurs en l'absence de construction risquant de détruire le site, seules des fouilles programmées seraient à envisager, mais nous n'en sommes pas encore à ce stade.

Monsieur Z : Bonjour. Par rapport à d'autres Sanctuaires inventoriés est-ce qu'on peut dire que l'emplacement est original ou est-ce qu'il est typique des sanctuaires que l'on peut trouver un peu partout ?

Christelle Sanchez : Après l'épluchage des Sanctuaires en Gaule romaine, il est possible de se rendre compte que toutes les configurations sont possibles. Certains sanctuaires vont se retrouver au bord de voies de communication (ce qui était l'hypothèse première dans ce mémoire). Cependant, affirmer que le sanctuaire soit un sanctuaire de bord de voie, de sanctuaire des eaux, sanctuaire de périphérie d'agglomération... est quasi impossible au vu de la variété de ces lieux. Quoi qu'il en soit, vu que l'emplacement ne détermine pas la présence ou non d'un sanctuaire antique, il n'a pas été possible de réfléchir en ce sens.

Madame X : Quelle idée de le mettre dans une zone inondable ? Il devait l'être aussi à cette époque ?

Christelle Sanchez : La présence de paléochenaux (parfaitement visible en photographies aériennes) indique un contexte humide. Inondables ? Je ne peux pas vous le dire. Cependant, il faut savoir (il a été possible de les observer sur le terrain) qu'il y a beaucoup de petits galets qui sont potentiellement utilisés pour drainer le terrain permettant alors l'implantation de structures. Un aménagement est donc réalisé pour s'adapter à ce contexte environnemental.

Madame Roussel : Bonjour. Je voulais savoir avec le nom du lieu « Le Châtelet » qu'est-ce que ça a apporté ? D'où vient ce nom ?

Christelle Sanchez : Le terme de « Châtelet » est un nom que l'on retrouve sur énormément de sites archéologiques, beaucoup de sites médiévaux ; pour le latin Castellum, le Châtelet. Ce nom indique généralement une occupation ancienne des

lieux. L'étude de la toponymie pourrait faire l'objet de travaux à part entière.

Alain Daubigney : Questions sur « le Châtelet ».

Le microtoponyme n'est certainement pas à prendre au pied de la lettre, au sens de petit château. Il entre dans une catégorie de microtoponymes assez fréquents (honymes reflétant le bâti), ayant un sens générique et désignant un lieu habité. En plus, le fait qu'au « Châtelet » de Pierre on ait trouvé quantité de matériaux « nobles » (pierre et tuile), de plus situés sur une légère éminence topographique, a suffi pour interpréter les lieux en fonction d'une vision d'ordre historique qui pouvait sembler raisonnable. Contrairement à une autre interprétation locale le lieu-dit ne correspond pas à un « oppidum » (ville fortifiée gauloise) mais bien à un sanctuaire romain (grand temple, annexes, voirie...).

Quant au résultat donné par le ramassage au sol des différents matériaux (pierre, tuile...) et servant à déterminer la nature de la construction, il y a un paramètre que Christelle mésestime peut-être. L'évaluation, qui porte sur ce qui reste **actuellement** au sol, peut être complètement biaisée. Aujourd'hui le site est épierré, mais il y a 30 ans, 50 ou 100 ans la situation était largement différente. Quand je suis intervenu pour la première fois sur le Châtelet en 1983 on y trouvait encore des blocs de pierre monumentaux (plus de 150 kg) et la littérature ancienne dit bien que le Châtelet a servi de carrière à la population. Je pense d'ailleurs que le toponyme « Pierre » hérité du latin « *petra* » est tout à fait explicite et renvoie à la présence d'un monument exceptionnel qui n'a d'ailleurs pas d'équivalent dans le reste du canton et même au-delà. Peut-être faut-il aller du côté de Louhans, de la Côte-d'Or ou de la côte jurassienne pour trouver un ensemble similaire. Un autre « Châtelet » figure sur la commune d'Annoire, au Nord du Doubs, à une quinzaine de km à vol d'oiseaux ; il s'agit également d'un sanctuaire mais où les vestiges n'ont pas l'ampleur de ceux de Pierre. Donc avec le « Châtelet » de Pierre on a affaire à un ensemble religieux chargé d'une valeur monumentale certainement exceptionnelle et qui balise un large territoire dépassant de loin le simple intérêt de l'agglomération romaine de Pierre-de-Bresse.

Les fouilles du chantier d'extraction de granulats à Pierre-de-Bresse

**Sébastien CHEVRIER,
archéologue, chargé d'opération et de recherche à l'INRAP.**

Bonjour à tous. Je vois que la salle ne se désemplit pas depuis le mois de juin. Je tenais à remercier Dorothée Royot et Dominique Rivière de m'accueillir à nouveau pour présenter ce chantier de fouilles.

Je vais vous présenter les résultats d'un chantier de fouilles qui a eu lieu à l'été 2014, mené par L'INRAP et que j'ai eu la chance d'orchestrer. Les fouilles ont déjà été présentées au mois de juin dans le cadre des Journées Nationales de l'Archéologie. Comme ça a déjà été précisé je vous préviens pour ceux qui ont vu la précédente présentation qu'il n'y a pas grand-chose de nouveau. Nous sommes actuellement toujours dans la post-fouille ; c'est-à-dire dans la digestion des données.

Je compte organiser la présentation en 3 temps. D'abord je vais revenir sur les contextes : le contexte archéologique, les contextes géomorphologiques et les informations que l'on peut avoir à partir de la palynologie. Je vais ensuite décrire le cadre de l'intervention, à savoir le diagnostic archéologique qui a eu lieu sur cet emplacement et ensuite les résultats à proprement parler de la fouille. D'emblée je tiens à souligner le lien et les conditions de travail qu'ont pu nous fournir les représentants et dirigeants de la carrière C2B avec lesquels nous avons travaillé de façon mutualisée, ce qui était vraiment d'un grand confort pour nous.

La localisation de la fouille et les différents contextes.

La fouille se situe à environ 1,5km-2km au nord de Pierre-de-Bresse. Il s'agit d'une grande parcelle menacée par l'extension de la carrière de granulats C2B. Voici ici le plan exact de la fouille que nous avons mené. Pour le contexte archéologique je

crois qu'il a été bien développé par Alain Daubigney. On se situe dans le cadre du triptyque classique de l'archéologie en France à savoir les études et l'amoncellement des connaissances depuis le XIX^{ème} siècle grâce à différents acteurs, les travaux universitaires et maintenant l'archéologie préventive. Parmi les personnes importantes je citerai Monsieur Cogneau évidemment, et Monsieur Daubigney. Les fouilles préventives permettent maintenant avec l'ouverture de vastes surfaces de préciser justement toutes ces données qui ont été accumulées depuis des années. L'intervention et la prescription de fouilles archéologiques ne s'est pas faite au hasard évidemment, le contexte était plutôt favorable à la présence de vestiges archéologiques. On connaît une occupation gauloise à quelque distance du Doubs. De la céramique gauloise et romaine a été découverte ici ; En 5, c'est le Chatelet qui vient de vous être décrit par Christelle. Dans ce secteur là des diagnostics archéologiques ont eu lieu auparavant et ont permis de découvrir la présence de vestiges d'habitat gallo-romain et de nécropoles protohistoriques. Maintenant un des travaux qui va être le plus conséquent va consister à dépouiller la documentation de monsieur Daubigney et de la « digérer » .

Les contextes géomorphologiques.

Christelle l'a mentionné déjà dans sa présentation. Vous voyez ici d'après les photos aériennes, on distingue nettement en sombre les anciens méandres du Doubs qui coule à l'heure actuelle 2 km plus au nord. Soulignés ici en blanc –on les a repassés– en réalité un vrai imbroglio de méandres anciens du cours de la rivière. Le cours du Doubs a un cours méandriforme qui s'est mis en forme à peu près à la fin du tardi-glaciaire et ne s'est pas démenti jusqu'à présent. Vous le verrez sur le site de fouille, c'est essentiellement sur ce cours méandriforme que nous sommes intervenus puisque ces anciens bras ont polarisé les occupations humaines et c'est grâce à la présence du Doubs auparavant au niveau de la carrière actuelle que des vestiges se sont accumulés à cet endroit précis. Au niveau des paysages j'ai juste inséré un bref rappel des données liées aux études palynologiques. Il y a eu un paysage forestier pérenne qui est resté jusqu'aux alentours de la fin du Hallstatt ; donc du milieu du 1^{er} âge du fer et c'est à partir de la période gauloise de La Tène que le secteur a été le plus densément « anthropisé » et a commencé à être déboisé.

Les modalités de l'intervention.

On n'intervient pas au hasard évidemment en archéologie préventive, on intervient sur prescription de l'Etat, de la DRAC. Les prescriptions sont éditées en fonction d'un potentiel archéologique et la carrière C2B avait déposé un permis d'exploiter un terrain portant sur une assiette de 26 ha et évidemment dans ce cas précis la DRAC a émis un Arrêté préfectoral de prescription archéologique.

Le diagnostic archéologique tout d'abord qui est réalisé en amont correspond à un test, une évaluation, ce n'est pas une fouille à proprement parlé. Le terrain est sondé à 10 % de la surface totale grâce à des engins de terrassement. Pour sonder à peu près 10 % de la surface totale on dispose des tranchées en quinconce de manière à couvrir un maillage le plus régulier possible sur l'ensemble du site et en fonction de ce que l'on trouve sur ces tranchées on projète le potentiel du site sur 100 % du terrain. Il y a de nombreux diagnostics négatifs. Là, en l'occurrence les tranchées rouges que vous voyez sont des tranchées positives. Dès le diagnostic donc nous avons détecté un potentiel important. La présence d'anciens bras du Doubs, de structures et d'objets particuliers donnaient doré et déjà l'ambiance des sites qu'on allait avoir à découvrir. Les objets en métal et en céramique étaient vraiment très bien conservés. Et il y avait également une grosse densité de mobilier.

A la suite de ce diagnostic, deux secteurs ont été sauvegardés par la DRAC. Un secteur au nord, là où beaucoup de tranchées étaient positives avec beaucoup de données de l'Age du Bronze et un secteur au sud avec beaucoup de données de l'Age du Bronze également aux alentours d'un méandre et beaucoup de données de la période gallo-romaine dans ce secteur ci. La fouille que nous avons menée l'année dernière concerne ce premier secteur nord. La fouille du secteur sud est à venir peut-être, nous l'espérons. Le secteur nord fait 4 hectares et c'est le résultat de cette fouille que je vais tenter de vous décrire maintenant. Je vais organiser la présentation de façon classique selon un canevas chronologique, du plus ancien au plus récent.

Au total, cette fouille, menée sur 4 ha s'est déroulée sur 4 mois. Nous étions 6 archéologues ; plus de 600 structures ont été découvertes et la fouille a permis de mettre en lumière 5 grandes périodes qui sont le Campaniforme, l'Age du Bronze Ancien et Final, la période Gauloise (La Tène) et la période Gallo-Romaine. Les vestiges sont répartis sur l'intégralité du chantier ; quelques zones sont un petit peu moins denses par contre d'autres zones étaient vraiment chargées de vestiges. Par

ailleurs, les paléo-chenaux étaient remplis de mobilier en position secondaire. Des crues ont vraisemblablement nettoyé les sites de berges, le mobilier s'est ensuite redéposé avec la décrue lente dans les paléo-chenaux. Après le terrain c'est la phase de post-fouilles ; c'est-à-dire l'étude et l'analyse des données. J'ai une vingtaine de collègues qui travaillent avec moi pour compiler, amasser et construire le rapport de fouilles qui reste l'unique témoin ensuite des vestiges que nous avons découverts puisque le secteur après est complètement rayé de la carte par l'exploitation des granulats.

Je passerai sur la période du Campaniforme, on a pu mettre en évidence quelques témoins matériels de cette période qui en gros s'étend de 3 000 à 2 300 avant JC mais c'est tellement anecdotique que je ne vais pas développer ce chapitre.

Pour l'Age du Bronze Ancien on a pu mettre au jour une demi-douzaine de sépultures très mal conservées. Paradoxalement ces sépultures étaient très haut placées ; on les a découvertes quasiment dans la végétale. Ceci est dû au fait que le terrain ici n'est pas plat contrairement aux plaines alluviales. Associées à ces sépultures, nous n'avons aucun mobilier, elles ont donc été datées par le radiocarbone ; on les situe aux alentours de 2 000 avant JC. Ce sont des inhumations fléchies, les gens ne sont pas enterrés sur le dos directement avec les membres en extension ; ils sont sur le côté avec les membres inférieurs fléchis. C'est une pratique courante à cette période.

A côté de cette petite occupation funéraire du Bronze Ancien quelques éléments domestiques ont également été repérés ; des structures d'habitat mal caractérisées. Il y avait donc un site d'habitat et une nécropole à proximité. A la suite de cette occupation au Bronze Ancien se développe une nouvelle occupation à l'Age du Bronze final dès 1 300 AV JC cette fois ci, beaucoup plus dense et beaucoup mieux caractérisée. L'occupation du Bronze final est présente sur l'intégralité du chantier décapé. Ce que l'on trouve correspond au fond des structures en creux : les puits ou les trous de poteaux qui aidaient à construire les maisons, mais les niveaux d'occupation ont disparu. Ici, on a pu en caractériser quelques-uns et découvrir par exemple du mobilier métallique. Haches en bronze, épingles en bronze et pointe de lance en bronze et un gros panel de céramiques, de la céramique domestique, mais aussi de la céramique très fine et on a donc ainsi vraiment un très bel ensemble qui date du début du Bronze Final. Pour ce secteur ce n'était pas documenté et jusqu'au dijonnais nous ne connaissions pas d'ensemble dans ce secteur ; c'était un hiatus

qu'on arrive à combler grâce à cette fouille et qu'on compte bien combler avec les fouilles ultérieures si la carrière s'étend effectivement plus au sud.

La présence de l'eau est un inconvénient mais peut également être un avantage car elle permet la conservation des bois évidemment. Ici, en l'occurrence une échelle monoxyle et là tout un système de bardage et de cuvelage en bois intégralement conservé. Les objets sont entiers, on compte également quelques outils. L'avantage d'avoir du bois c'est aussi de permettre d'avoir des études un petit peu plus poussées au niveau de la dendrochronologie ; c'est ce qu'on essaie de faire ; il s'agit de déterminer la date d'abattage de l'arbre pour obtenir des datations plus précises de ces structures mais aussi des vaisseliers qui les accompagnent. On arrive à documenter ici des objets en bois qui d'habitude ont disparu puisque on atteint rarement la nappe phréatique surtout sur 4 hectares ; donc ça c'est intéressant et c'est la particularité de ce site notamment.

A la suite de cette occupation au Bronze Final qui correspond à un hameau ou un village, se développe un cimetière gaulois cette fois-ci. Il y a un hiatus au Premier âge du Fer ; aucune occupation n'est attestée, le site n'est pas occupé.

En revanche, dès le début de la période gauloise à La Tène Ancienne on a pu découvrir une douzaine de tombes, des tombes à inhumations situées dans le secteur nord du chantier. Les squelettes sont bien conservés, cette fois ci, allongés sur le dos en extension et dotés de parures annulaires. Une des tombes les plus richement dotées présente deux anneaux de jambe ; tout un système d'anneaux au niveau du bassin lié avec la présence de matière organique un peu noire. On pense évidemment à une ceinture agrémentée d'anneaux : des anneaux de suspension et un anneau d'accrochage de la ceinture. Au poignet, deux parures ; une parure annulaire pleine et de l'autre côté une parure en fil de bronze serpentiforme, ce sont des bracelets assez caractéristiques de La Tène B, une fibule au niveau de l'épaule complétait l'assemblage. Les squelettes étaient enveloppés dans un linceul et la fibule devait servir de système de fermeture à ce linceul. Voilà quelques objets qui accompagnaient ces tombes : des anneaux de jambe, des bracelets. Ce qui est très intéressant c'est que c'est la première fois que l'on découvre une nécropole de cette période depuis la fin du XIX^{ème} s. en Saône-et-Loire et surtout dans ce secteur-là.

On observe un petit hiatus à La Tène C avec de nouveau une occupation qui reprend dès la fin de la période gauloise, avec une occupation antique divisée en 2 secteurs et en 2 périodes. Dès La Tène D2, il y a quelques structures qui se

développent au sud du chantier jusqu'au milieu du 1^{er} siècle après JC et au nord dans le second secteur où on a pu identifier une batterie de structures beaucoup mieux organisée et agencée qui se développe à partir de la fin du III^{ème} siècle après JC et tout au long de l'Antiquité tardive. Les structures ici au sud sont mal caractérisées. Il y a quelques puits, quelques poteaux de type grenier. Il semble donc qu'on soit ici en périphérie d'un site qui existe dans les environs immédiats. L'occupation de l'Antiquité tardive correspond à une occupation rurale ; on décèle la présence d'une mare, de bâtiments de types greniers sur six poteaux forts 6 ou 4 poteaux de puits, une grange ici. Alain Daubigney parlait de bâtiments Gallo-Romains de l'Antiquité qui pouvaient ne pas être en dur en l'occurrence ici effectivement on commence à les percevoir sur le secteur. Là, c'est une grange sur une quinzaine de trous de poteaux au sol qui dessinent clairement le plan du bâtiment, une ou deux monnaies à l'intérieur des trous de poteaux, de la céramique permettent de bien les caler. Il s'agit d'un faisceau de vestiges qui semble indiquer l'existence d'une villa antique. La partie fouillée ici correspond à la pars rustica, ce n'est pas la partie résidentielle de la villa mais très certainement la partie agricole. Ces vestiges datent plutôt de la fin des III^{ème}, IV^{ème} ou V^{ème} siècles après Jésus Christ.

Pour les perspectives, les quatre hectares qui ont été fouillés ici nous ont apportés beaucoup d'éléments. Le projet se poursuit, les représentants et les dirigeants de la carrière C2B continuent à envisager d'exploiter le secteur. Si la suite du gisement est exploitée par la carrière C2B, ce sera une opération très intéressante parce que la DRAC a convenu d'ouvrir 10 hectares et en fonction du décapage des 10 hectares sous la surveillance d'archéologues 5 ha seront ciblés pour être fouillés intégralement. Merci.

[Voir la présentation de Sébastien Chevrier](#)

Questions :

Alain Daubigney : Est-ce qu'il y a des questions précises sur la communication de Sébastien Chevrier ? Après je me permettrai de vous montrer un transparent qui mettra en perspective un petit peu tout ce qu'on a vu ce matin.

Martine Jalbert : Je voulais savoir si dans vos fouilles vous faites la recherche de graines qui pourraient dire ce qu'il y avait comme flore à l'époque et ce que les gens pouvaient manger. Ne serait-ce qu'autour de vos greniers, qu'est-ce qui pouvait être mis en conservation dans ces greniers ? Est-ce que vous faites des études à ce niveau là ?

Sébastien Chevrier : Oui. Bien sûr la palynologie, la carpologie surtout sont des disciplines qu'on privilégie. En plus ici, le secteur s'y prête puisque le milieu humide favorise la conservation de graines non brûlées ; donc là c'est intéressant. Par contre l'étude est en cours, c'est un collègue de Metz qui est en train de la faire et je n'ai pas le retour des données. Chaque site fouillé fourni des prélèvements susceptibles de fournir des informations concernant les cultures alentours, les consommations des populations en présence. Oui on le fait mais je ne peux pas vous répondre pour l'instant pour ici. Il faudra que je revienne pour faire une troisième présentation !

Alain Daubigney : Je peux ajouter un élément de réponse. On en a fait d'autres, ailleurs que sur le site de la carrière. On a fait toute une série de sondages à perspectives palynologiques et un des résultats parmi les plus intéressants, c'est la détermination de pollen de vigne au pied de la côte de Neublans. Ça, c'est tout à fait inattendu surtout que là aussi ça se situe à une date extrêmement précoce et pas dans un milieu qui est particulièrement bourguignon. Sauf maintenant ! Par rapport à ces sondages, et ça rejoint une autre question importante pour la Bresse, on a fait un sondage dans le bois d'Authumes dans un ancien étang dit « L'Etang Gentiau » qui est complètement abandonné aujourd'hui et à l'arrière du barrage qui subsiste encore actuellement, on a 2 mètres de remplissage et on a une date à la base de ce remplissage, c'est les années 800 donc on retombe sur du Bronze Final et si cette zone se colmate à partir de cette date, c'est que probablement on voit un des premiers étangs de la Bresse en train de se constituer. Je vais vous montrer un

transparent. En clair, tous les tracés linéaires comme ici correspondent à des voies. Ici, c'est la fameuse voie Verdun-Salins qui a été reprise au sud de Pierre par la Route de Chalon. Ici elle s'en va vers Terrans et ici elle s'en va vers Authumes. En ce qui concerne une autre voie transversale Est-Ouest apparait ici avec ce trait qui s'en va sur Neublans et puis vous discernez tout le maillage des voies transversales Nord-Sud en direction de Lays ou en direction de Longepierre. Reconnues soit au sol soit par photographies aériennes. La particularité du Chatelet (quelqu'un a posé la question de savoir si ce Sanctuaire était en rapport avec les voies) le Châtelet est enfermé dans une voie qui affecte cette forme et qui est d'ailleurs pour une partie encore visible au sol. On la tient jusque-là, après on ne l'a plus mais on sait soit qu'elle dérive ici, reprise par la Rue des potiers pour rattraper la voie Verdun-Salins ou qu'elle s'en va quelque part par ici. En tout cas elle se poursuit au Nord et elle va en direction de Purlans ; elle est parfaitement identifiée. Autre témoin, c'est cette voie qui s'en va en direction de Fretterans donc on a vraiment un quadrillage de l'espace par les voies et les points rouges ici vous indiquent tous les sites Romains répertoriés dans ce secteur-là. Il y en a un certain nombre au sud de Pierre dans un milieu très différent de la plaine du Doubs. Le Châtelet est là, le site de la carrière est ici. Vous voyez que si la carrière déborde elle va taper nécessairement dans ce que Sébastien vous a montré ; il vous a dit que dans cette zone là, il y avait des bâtiments périssables on va dire et que de l'autre côté probablement il y aurait des bâtiments en dur. Ils sont là effectivement. Et puis ici la carrière déborde de ce côté-là et va taper dans tout un ensemble de sites Romains et Laténiens. Au départ, et c'est l'occasion de remercier la C2B, j'avais repéré quelque chose, on a fait un décapage qui a été suivi par une fouille conduite par M. Alary ici, et qui avait mis au jour un cimetière. Un cimetière du début de l'époque Romaine ce qui veut dire qu'on a des habitats, on a les vivants mais on commence aussi de percevoir les morts et tout ça dessine une occupation du sol qui est extrêmement dense et qui nous dégage un paysage qui n'a plus rien à voir avec celui d'aujourd'hui. Aujourd'hui, on a des gros villages, un openfield parfait. A l'époque Romaine il faut envisager quelque chose de radicalement différent avec un habitat rural extrêmement dispersé voisin de l'agglomération secondaire et un paysage qui devait certainement plus évoquer le bocage que l'openfield d'aujourd'hui. Voilà pour illustrer les mutations paysagères.

Daniel Barthélémy : Concernant la datation de ton bâtiment datant de la fin de l'Antiquité, quels sont les éléments de datation parce que dans la Vallée de la Saône on a des petits bâtiments comme ça qui apparaissent. Après la crise du 3^{ème} où les grands domaines ont subi de grosses destructions on voit apparaître comme ça parfois des petites installations agricoles sans qu'elles soient liées à une vaste villa.

Sébastien Chevrier : C'est une monnaie qui est coincée dans un trou de poteau (elle date des années 350 ap. J.-C.) donc là le bâtiment est bien daté. Il y a aussi quelques tessons bien caractéristiques dans les autres trous de poteaux Effectivement, il faudrait comme je le disais éplucher les données d'Alain Daubigny pour voir les éléments Gallo-Romains qui se situent directement de l'autre côté de la route. La présence de mares, de puits me ferait plutôt penser à une pars rustica Tout cet ensemble-là est cohérent et date de l'Antiquité Tardive.

Madame X : Je voulais savoir où était le niveau d'eau à l'époque ?

Sébastien Chevrier : Le niveau de la nappe, je ne vais pas vous répondre, par contre certainement plus haut qu'il ne l'est actuellement à certaines périodes puisqu'en fait si on a des occupations à cet endroit-là c'est parce que le fleuve était actif. Les bras étaient coulants on va dire et par conséquent le niveau de la nappe était au moins au niveau du fond des paléo-chenaux qui sont 1,50 m sous le sommet de la terre végétale actuellement. Le niveau de la nappe fluctue en permanence, suivant les saisons et suivant les conditions climatiques. Au cours de l'Age du Bronze voire du Bronze Final en quelques centaines d'années ou en quelques décennies seulement il a fluctué puisqu'effectivement on a à la fois des structures qui apparaissent à 2m de profondeur et à la fois des paléo-chenaux qui sont comblés et déjà en partie secs à cette période là.

Alain Daubigny : Non. Ca me rappelle l'enquête orale que j'ai faite, il y a beaucoup de gens qui me parlaient d'un Bas de Pierre complètement noyé sous les eaux pendant longtemps. Je n'y crois pas beaucoup. Quand on voit une carte comme ça, certes la zone est inondable (le Doubs est indiqué en bleu) et on le sait bien que la zone est inondable mais les habitants s'en accommodent. Il n'y a pas un lac en permanence. On s'enlève de la tête l'idée d'une sorte de grand lac aux pieds de

Pierre-de-Bresse, ça n'a jamais existé. Réalité d'un milieu humide mais la submersion passe et on fait avec -si je puis dire- et on développe des installations particulières. Dans cette zone-là particulièrement, on a une batterie de sites qui sont surélevés par rapport à leur environnement. Ce sont des sites, des petites buttes d'1m de haut peut-être, qui incontestablement ont été occupées à l'époque Romaine et même pour certains à l'époque Gauloise. C'est très très net dans ce secteur là ; donc adaptation de l'homme à un environnement mais qui par ailleurs peut présenter un certain nombre d'avantages avec terres alluviales qui sont des terres productives.

Gérard Rebillard : J'aurais une question plutôt d'ordre administratif. Donc les fouilles sont effectuées, elles précèdent l'exploitation de la carrière, mais lorsque l'exploitation de la carrière est effectuée il n'existe aucun suivi ? Vous n'allez plus sur le site, vous n'avez pas la possibilité éventuellement de récupérer ou de retrouver d'autres vestiges ? Ça m'interpelle un petit peu cette démarche...

Sébastien Chevrier : Non. Quand on libère le terrain, c'est définitif. C'est un accord avec l'aménageur parce que quand on présente un projet scientifique d'intervention de fouilles ça a un coût, on candidate à un appel d'offre et on essaie d'être retenu puisque comme vous le savez l'archéologie est ouverte à concurrence en France. On répond aux différentes chartes scientifiques. Une fois que l'on a convenu d'un prix avec l'aménageur et que ce dernier accepte pour financer la fouille, on respecte ce délai imparti pour les travaux archéologiques. Quand on libère le terrain, c'est qu'il n'y a plus rien à exploiter.

Annie Bleton-Ruget : Ce n'est pas une question, c'est une remarque. A la suite de la carte que nous a présentée Alain Daubigny, cette occupation au Nord de Pierre en direction du Doubs et du paysage potentiel qui pouvait être plutôt celui d'un bocage par rapport à ce qu'on connaît aujourd'hui, c'est une excellente démonstration de l'histoire du paysage ; c'est-à-dire que lorsqu'on discute aujourd'hui sur le paysage de telle ou telle région, les caractéristiques qu'il peut avoir et qu'on a tendance à éterniser pour les fixer comme une caractéristique régionale en quelque sorte, vous faites la démonstration que le paysage ça change en fonction des conditions environnementales mais aussi en fonction des organisations humaines, sociales et c'est vrai qu'aujourd'hui dans ce qu'on appelle les « terres de fin » puisque c'était

une caractérisation de toutes les terres entre les Doubs et Pierre en quelque sorte par opposition aux terres de Bresse ; les unes étant découvertes avec un petit parcellaire de lanières et les autres boisées en bocage, on voit que c'est une étape du paysage. Ca n'est pas l'éternité du paysage bressan. C'est une leçon à retenir aussi du travail des archéologues en amont de celui des historiens, aujourd'hui, des aménageurs.

Monsieur X : Je voudrais savoir comment on repère les paléo-chenaux lorsque la surface de la plaine est parfaitement horizontale. Y-a-t-il des indices avant de commencer des fouilles ?

Alain Daubigny : Remarque préalable, la plaine n'est jamais strictement horizontale. On sort 5mn et je vous montre une quinzaine de paléo-chenaux qui sont visibles en surface. Sans compter qu'ils sont mieux visibles encore en période d'inondation. Ils s'aperçoivent parfaitement sur toutes les photos aériennes aussi. Dans les photographies aériennes qui sont passées, j'ai vu quelques très beaux exemples. Une photo de Sébastien tout au début. Voilà un très bel exemple d'un paléo-chenal. Si vous allez sur place, vous allez le voir, il est en creux et il fait à peu près 80 cm de profondeur. Il est très marqué, il fait un très joli méandre. Voilà une structure, si on ne va pas sur place, qui peut être parfaitement trompeuse. Il avait été vu en prospection aérienne par Cogneau qui m'avait dit qu'il avait découvert une superbe enceinte néolithique ou quelque chose comme ça ; eh bien non, c'est un paléo-chenal. C'est un exemple, mais on peut en trouver des centaines sur les missions aériennes.

Madame Y : Une question simple. Est-ce que vous pouvez préciser ce que vous appelez une anomalie cadastrale. Quand est-ce que le cadastre est normal ou présente des anomalies ?

Christelle Sanchez : pour le cas du Châtelet, je ne sais pas si vous vous souvenez mais on voit des parcelles laniérées qui semblent suivre des paléo-chenaux mais on voit que contrairement à là, ce mouvement Est-Ouest, là on a quelque chose qui va Nord-Sud. Donc c'est ça qu'on appelle une anomalie dans le cadastre.

Alain Daubigney : Il y a l'anomalie générale de l'orientation des parcelles, mais il y a quelque chose de très simple ; exemple d'anomalie, vous voyez ici l'allure en marches d'escalier que prend cette forme là, elle passe vers le bosquet, elle tourne comme ça donc, les parcelles ont buté contre le relief formé par la voie. Donc ici, avec un petit peu d'expérience on se dit que l'escalier c'est quelque chose d'un petit peu bizarre. Voilà un exemple. Mais il y en a trop pour pouvoir les exploiter tous.

Michel Delay : Ce sera très rapide. C'est la question du naïf du jour. Je voudrais avant de décider savoir s'il y aura un jour une coordination sérieuse entre le SRA de Bourgogne, celui de Franche-Comté. Quelle dévolution on donne à tel ou tel SRA ? Tel INRAP parce que je m'aperçois que les travaux sont faits en Bourgogne par des Francs-Comtois et jamais par des Bourguignons en Franche-Comté. D'autre part, j'ai constaté aussi que les diagnostics pour l'A39 ont été faits par la Franche-Comté sur des territoires bourguignons ; évidemment Le Miroir, et on n'a pas été tenu au courant. Bien-sûr nous ne sommes que des amateurs ! Mais c'est nous qui donnions les renseignements à la Direction Régionale pour des travaux à faire, notamment un diagnostic à Châteaurenaud où un terrain de 1,2 ha est mis en réserve parce qu'il est digne d'être fouillé. La ville de Louhans attend justement de pouvoir financer les travaux.

Dominique Rivière : Il était donc vraiment urgent de fusionner ces deux petites Régions... Pour en faire une moins petite. Parce que ce sera une des plus petites dans la nouvelle carte de France, je vous le signale. Et Pierre-de-Bresse est très bien situé par rapport à la nouvelle Région!

Michel Delay : Comment se fait-il qu'on ne soit pas tenu au courant des publications qui sont faites. Il faut les trouver où ? En supplément à la RAE ? Est-ce que le CDRA est au courant de ce qui se fait en Saône-et-Loire justement par d'autres structures que celles de Bourgogne ?

Sébastien Chevrier : La question porte sur le rendu et la retransmission des données acquises sur le terrain à la Communauté, qu'elle soit amateur d'archéologie ou pas. C'est un gros problème. La documentation se trouve dans les services régionaux

d'archéologie ; elle est consultable sur place. Pour nous-mêmes archéologues, il s'agit d'une démarche obligatoire avant chaque intervention.

Le SRA en général essaie de tenir des dossiers à jour pour des publications qui sont faites. Cette journée est un bel exemple ici de lien entre l'archéologie bénévole, les travaux universitaires et l'archéologie préventive.

Pour accéder aux données c'est le principe de la bibliographie, il faut se tenir au courant des sorties dans les revues scientifiques.

Annie Bleton-Ruget : L'Ecomusée est dépositaire de travaux qui ont été évoqués ; donc le travail de Melle Sanchez, le vôtre. Ces travaux peuvent être consultés à l'Ecomusée.

Dominique Rivière : Les travaux universitaires, en particulier tout ce qui a été fait sous la direction d'Alain Daubigny, nous en avons un exemplaire jusqu'en 1995. Lorsqu'il y a des travaux universitaires la plupart du temps on se met en relation avec les universités pour en avoir un exemplaire dans notre salle de documentation. Ils sont consultables lorsque nous les avons bien évidemment. C'est en général le cas pour les étudiants pour qui j'ai dit tout à l'heure qu'on servait de « base arrière » et qui viennent pour faire avancer la science.

Annie Bleton-Ruget : Ce qui veut dire que les Sociétés historiques locales peuvent aussi aller à la source ; c'est-à-dire prendre connaissance de ces travaux et dans leurs propres publications faire un écho, une synthèse. Je rappellerai que certains archéologues qui sont présents ici nous ont donné des textes pour des publications locales et notamment que dans le cadre de la revue Brixia, Louis Bonnamour et Annie Dumont nous avaient rédigé un texte sur les moulins, les fouilles aquatiques... C'est vrai qu'il y a un relai qui est important. On a fait ça aussi pour les mottes, on a publié dans la revue des Amis des Arts les travaux de François Cogneau. Il nous a laissé également des photographies aériennes. Les Amis des Arts sont dépositaires des photographies aériennes de François Cogneau. Il y a des relais mais il est vrai que ce sont des relais qui ne sont pas négligeables auprès du grand public et qu'on a encore un rôle, dans les associations historiques locales. On reviendra sur la question de bénévoles en archéologie cet après-midi mais on a encore un rôle de diffusion des connaissances et de transformation de l'information. On parlait de

photographies aériennes ; celles de René Goguet, je le dis pour la salle, les archéologues le savent, elles ont été déposées aux Archives départementales de Côte-d'Or. Donc c'est les AD de Côte-d'Or qui ont recueilli cette base de données « Photographies aériennes ». Elles avaient d'ailleurs organisé une exposition à partir de cette documentation. Voilà pour ce qui est de la diffusion de l'information et de la connaissance.

Dominique Rivière : Je rappelle aujourd'hui que sauf avis contraire des intervenants tout ce qui aura été vu et dit ce matin sera mis en consultation libre sur le site internet de l'Ecomusée comme chaque année pour les conférences qui ont lieu dans cette salle.

Sébastien Chevrier : Juste pour compléter et finir sur le lien entre Archéologie préventive dite professionnelle et bénévole nous on ne se sent pas en remplacement de ce qui a été fait auparavant ; on se sent en complément de ce qui a été fait auparavant. Ici notre intervention en Bresse est nouvelle et on ne s'est pas vus autant qu'on aurait voulu avec Alain Daubigny. Là à Pierre-de-Bresse c'est vrai que c'est nouveau, on n'était jamais intervenus sur place mais je vous rappelle que ce n'est pas un remplacement c'est un complément et on espère bien pouvoir mutualiser toutes les données à l'avenir.

Prologue

Louis BONNAMOUR,
ancien conservateur des collections archéologiques
du musée de Chalon-sur-Saône.

Merci. Alors moi je n'ai rien d'original à vous dire. Je voudrais faire simplement une présentation de l'exposé que va vous faire Annie parce que l'archéologie subaquatique ce n'est pas une évidence, c'est une notion un peu moderne comme je vais vous le montrer et je pense que ça mérite quelques explications. L'archéologie subaquatique, c'est une histoire récente, mais pour la Saône, c'est beaucoup plus ancien parce qu'en fait ça remonte au milieu du XIX^{ème} siècle. Un chalonnais, Jules Chevrier, homme politique, artiste, archéologue et j'en passe a eu l'occasion de suivre des trouvailles à Chalon, même dans la Saône entre 1842 et 1844 et il a été vraiment frappé par l'importance de ces trouvailles à tel point qu'il a écrit dans le 1^{er} volume de la Société d'Archéologie en 1846 le texte que vous avez sous les yeux et il dit qu'à l'occasion des grands travaux d'aménagement de la rivière -c'est les premiers dragages pour la navigation à vapeur- et bien il y a eu des trouvailles telles qu'on peut en conclure que toute l'histoire des temps qui nous ont précédés depuis l'époque romaine est écrite en lettres de bronze et de fer au fond de la Saône. Ça paraît dithyrambique, mais en fait il avait compris l'importance de la Saône pour l'archéologie ce qui ne sera pas le cas vous le verrez pour tous ses successeurs. Les premières trouvailles, inutile de vous le dire : par dragage, les dragues ce ne sont pas des moyens de recherches archéologiques tellement perfectionnés. On draguait pour trouver du sable et du gravier et au point de départ au XIX^{ème} siècle avec des dragues à vapeur voire même des dragues avec des manèges à chevaux comme c'était le cas, on sortait du sable et du gravier sur les hauts fonds qui gênaient la navigation mais comme par hasard au fond c'étaient des gués, des passages à gués, donc, obligatoirement il y a eu des trouvailles. Et à Chalon en 1842-1844 les

trouvailles ont été telles que l'entrepreneur des dragages avait traité avec des antiquaires de Lyon qui avaient des représentants sur la drague en permanence. Ça donne une toute petite idée de l'importance des découvertes. 1950-1960, Louis-Armand Calliat qui s'est intéressé à la Saône a récupéré un certain nombre de choses ; mais quand vous savez que dans les notes les gués de la Saône ça tient ½ page ça n'allait quand même pas très loin. C'était un artiste, il a récupéré des objets (c'était un collectionneur même si ce n'était pas pour de la collection privée, c'était pour le Musée). Ce qui primait à l'époque c'était le bel objet. Exemple ce détail d'une anse de vase grec qui a été trouvée dans la Saône en dragage et qu'Armand-Calliat a publié dans « Gallia » comme trouvée au sud de Chalon. J'ai retrouvé l'histoire, j'ai retrouvé des témoins, les dragueurs qui se souvenaient de cette histoire, et il n'y avait pas seulement l'anse, il y avait une grande amphore comme l'ont expliqué les dragueurs avec deux anses et la deuxième a servi à faire un porte-manteau sur une péniche. Je connaissais le marinier, eh bien l'anse avait été draguée dans la région de Tournus. C'est au sud de Chalon effectivement. Mais c'est pour vous dire qu'à cette époque-là, la localisation des trouvailles n'était pas très très importante, de même au Musée de Chalon, quand j'ai commencé à m'intéresser au dragage en 1963, il y avait pour l'Age du Bronze une dizaine d'objets qui avaient une provenance à peu près précise : La Saône sur telle commune, la Saône au sud de Chalon, la Saône au nord de Chalon. Donc il n'était pas question d'étudier des sites ou d'envisager l'existence de vrais sites archéologiques. En 1963, Jacques-Paul Millotte qui fait sa thèse sur le Jura et la plaine de la Saône aux âges des métaux a eu tendance à assimiler tout ce qu'il y avait dans les musées de Chalon, de Mâcon, de Lyon, à des trouvailles de la Saône à Chalon, à Mâcon, à Lyon. Evidemment, lui, dans son esprit ça se comprend facilement ; il s'intéressait aux échanges à l'échelle européenne donc qu'un objet ait été trouvé à 10 km près ça n'avait aucune importance. Seulement, quand des informations comme cela sont reprises par certains archéologues, qui 20 ou 30 ans plus tard affirment que dès l'Age du Bronze des sites comme Chalon, Mâcon ou Lyon étaient déjà des sites importants, il y a quand même un petit problème. C'est vrai qu'en fonction des individus et de leur intérêt il peut y avoir une précision plus ou moins grande mais il faut quand même manipuler cette information avec précaution parce que ça peut être pris pas forcément dans le bon sens. En 63, moi j'étais étudiant, j'étais gamin, je m'intéressais à l'Age du Bronze et j'ai voulu essayer de comprendre pourquoi il y

avait autant d'objets trouvés dans la Saône. Donc j'avais proposé à Armand Calliat qui est mort en 1966, d'aller sur les dragues, de suivre les trouvailles pour essayer d'y voir un peu plus clair. A l'époque j'avais commencé à pointer sur une carte de navigation, toutes les fois où j'allais sur une drague, l'emplacement où était la drague, s'il y avait des trouvailles, s'il n'y en avait pas et l'intérêt de cette carte, qui est très schématique, c'est quand même d'avoir comme indication les points kilométriques. Donc, sur les berges vous avez également des bornes hectométriques ; donc les trouvailles ou l'absence de trouvailles pouvaient être localisées à 100 m près ou à 50 m près ce qui est déjà une précision plus grande que l'absence totale de précision qu'on avait jusqu'alors. Ce suivi des dragages m'a amené très rapidement à comprendre qu'il y avait des problèmes parce qu'on avait des secteurs où il y avait beaucoup de trouvailles et d'autres rien du tout. Les gens avec lesquels j'ai discuté m'ont dit que c'était normal car selon eux les objets que je trouvais venaient de fosses, et que le courant les aurait entraînés et puis ailleurs il n'y a rien. Manque de chance -ou chance plutôt- quand j'ai commencé dans ces années là à aller travailler sur les archives du service navigation de Chalon, je me suis aperçu que tous les points de trouvailles correspondaient avec des hauts fonds, donc des passages à gué. Là, ça devenait déjà plus intéressant et la notion de sites a commencé à se faire jour. En 1972, un exemple d'archéologie fluviale : Pontoux qui est le titre d'un article que j'avais publié à l'époque parce que Pontoux -c'est sur le Doubs et pas sur la Saône mais je ne suis pas raciste- Pontoux, j'avais suivi les trouvailles à l'emplacement du Pont Romain et il y avait un ensemble tel que visiblement on pouvait penser qu'on avait affaire vraiment à un site archéologique. Donc ça, ça a été un peu le déclic qui a provoqué mes réactions ultérieures. En revanche, en 1973, Jean-Paul Thévenot dans sa publication sur le village chalcolithique d'Ouroux sur Saône a écrit que tout ce qu'il y avait dans la Saône c'étaient des objets de collection, que ces objets n'avaient aucune valeur scientifique, que les seuls sites scientifiquement exploitables c'étaient ceux qui étaient sur les berges qui étaient en stratigraphie. L'avenir s'est chargé de lui prouver que ce n'était pas aussi simple que ça mais c'est vrai qu'il avait été un peu conditionné par les recherches d'Arcelin et de Ferry au XIX^{ème} siècle, qui eux s'intéressaient aux berges de la rivière, et avaient même établi un chronomètre en fonction de la stratigraphie de la profondeur des niveaux. En réalité concernant les trouvailles de la Saône, l'expérience nous a montré que nous avons affaire bel et

bien à des sites. La contradiction est venue dès 1973 avec les trouvailles de la drague à Ouroux-sur-Saône, puisque là -en l'espace de 8 jours- la drague a remonté au moins une dizaine de tonnes d'objets archéologiques de l'Age du Bronze. On était sur l'emplacement évident d'un habitat qui se trouvait à 5 mètres sous le niveau de la Saône. Il y avait des tonnes de céramique, des objets en bronze, des vanneries, des ossements d'animaux en quantités industrielles et des objets en bois travaillés. Donc là visiblement, on était sur l'emplacement d'un habitat et la notion de site commençait vraiment à prendre tournure. Dans la foulée, la première opération de fouilles subaquatiques à partir de 1982 jusqu'en 2000, a été la fouille d'un habitat sensiblement équivalent à celui d'Ouroux, c'était à Chalon. On avait l'avantage à Chalon, sur le site du gué des Piles, de ne pas se trouver dans l'axe d'une rivière, d'un affluent : La Grosne qui avait totalement perturbé le site d'Ouroux ce qui a compliqué les recherches et contribué à brouiller les cartes si je peux dire à tel point que les plongeurs qui travaillaient à l'époque n'ont pas du tout compris ce qui se passait. A Chalon, on était au milieu de la Saône, au milieu d'Ille sur un haut fond avec plusieurs centaines de pieux. On a travaillé sur 800 m², on a topographié je ne sais plus combien de centaines de pieux. Sur la majeure partie du site il n'y avait plus de couches archéologiques ; l'érosion avait tout emporté mais sur une partie on a fouillé, on a étudié environ 50-60 m² où on avait de la couche en place avec des végétaux, avec des graines, avec des ossements, avec des objets en bois travaillés. Donc on était vraiment sur un site d'habitat qui était en place là, depuis 3 000 ans. Au point de départ on n'a pas très bien compris parce que ma réaction a été de dire que ce n'est pas possible qu'un site de l'Age du Bronze reste intact comme cela en surface, sans être couvert, sans rien, parce que les premières plongées que nous avons faites, on avait les pieux de l'habitat qui dépassaient et puis entre les pieux de la couche avec des végétaux. En fait, c'est parce qu'il y avait beaucoup de bois couchés que l'érosion est passée par-dessus ces bois et qu'une toute petite partie du site seulement avait été conservée. Mais là on avait pour la première fois, de manière absolue, la preuve qu'on était bien sur un site en place. Et la maquette qui est exposée au Musée et dont vous avez une vue ici a été faite d'après les plans de fouilles, donc c'est pas du tout une utopie. C'est des maisons en pisé sur des pieux assez élevés -je sais bien que le Bronze Final est une période relativement sèche- mais l'eau en période de crue passait sous les maisons et donc on avait fait, parce qu'une partie du site avait été détruit on avait à l'origine 5 rangées de maisons dont

deux ont été détruites par l'érosion ; donc on a construit une palissade pour bloquer les troncs qui flottaient, qui descendaient avec les crues qu'on a retrouvés tout le long de cette palissade et ça nous a donné la vision que vous avez ici. Le seul élément que nous n'avons pas pu déterminer c'est la hauteur des plateformes au dessus du sol parce qu'on n'avait pas de pieux assez bien conservés. On avait les pointes enfoncées sur 1 m-1,50 m dans l'argile mais pas les têtes donc on n'avait pas les traces d'assemblages correspondantes. En même temps que ces fouilles qui ont duré de 1982 à 2000 nous avons fait des campagnes de prospection et très vite on a été amenés à travailler sur des gués et on s'est aperçus qu'il y avait beaucoup d'objets qui avaient été déposés intentionnellement. Ces objets, Annie pourrait nous en parler puisqu'elle a participé à une de nos campagnes ; ces objets, c'étaient des armes, de la vaisselle de bronze toujours en très bon état, quasiment neuve. Ce n'était pas de la poubelle, du résidu mais c'étaient des outils, c'étaient des ossements humains, des ossements d'animaux qui avaient été déposés et enfouis intentionnellement sur ces hauts fonds. Ca évoquait tout de suite des sites à caractères culturels qui avaient été étudiés en terrestre. Les ports, les ports romains mais qui ont souvent perduré pendant toute l'époque médiévale, ça n'est autre chose que le départ, le débouché des hauts fonds, des gués. Il y a un truc amusant, c'est que Thomas Dumorey, en 1779, dans un manuscrit sur la Saône, dit qu'il est à observer que tous les ports qui sont sur la Saône, excepté ceux des Iles ne sont autre chose que des plages un peu élevées aux pieds desquelles il se trouve un fond d'eau suffisant pour charger les bateaux. Dans beaucoup de ports antiques : aucun aménagement. Les ports médiévaux : aucun aménagement, des fois quelques pieux mais en général rien ou très peu de chose. Si on a chargé de la céramique, il en reste des traces mais si on a chargé -je dis n'importe quoi- du blé par exemple ça ne laisse pas de traces. On a étudié un certain nombre de ports, je ne vais pas vous faire le catalogue de tous les sujets sur lesquels nous avons travaillé mais je vous en montrer quelques-uns pour vous illustrer la diversité des sites, et le fait qu'on a des sites en place relativement bien conservés. Les pêcheries médiévales, là c'est pareil, il y en a des flopées ; sur chaque paroisse vous aviez une ou deux pêcheries. Elles datent du XII-XIII^{ème} ou XIX-XV^{ème}. On a deux grandes vagues de pêcheries. C'est des grands « V » avec des pieux disposés en quinconce, des clayonnages (bois entrecroisés horizontaux) et à la pointe une étroiture souvent avec le sol pavé et là on mettait un piège qui pouvait être un filet ou une grande nasse. Ce type de

pêcheries, on les connaît aussi par des textes ; c'est quelque chose d'assez répandu. La dernière opération que nous avons effectuée qui a duré quand même 7 ans, c'est l'étude des ponts de Chalon. On avait beaucoup entendu parler du pont de Chalon mal daté et puis il y a eu des travaux de dragages qui nous ont amené à faire des plongées, et suite à des datations au carbone 14, on s'est aperçus qu'il y avait des vestiges romains en place donc on a décidé de faire une opération. Ca a duré 7 ans, ça représente quelques milliers d'heures de plongées dans le chenal de navigation, sous le pont actuel parce que le premier pont a été construit en 10 avant JC, autour de 10 et il y a un pont toujours en activité ! Donc là, on a localisé deux ponts en bois romains et un pont à piles de pierres et tablier de bois. Trois ponts romains au même endroit. Avant d'aller plus loin je vais dire deux mots sur les dépotoirs romains ; sur ces dépotoirs comme sur celui de Sainte-Marie, on a des quantités énormes de céramiques, notamment ces cruches vernissées type Vallée de la Saône avec un monogramme JHS ?? et il y en a tellement en amont du pont que je me pose la question si ce ne sont pas des écuelles qui ont été jetées à la suite de décès parce que c'étaient des écuelles dans lesquelles on mettait de l'eau bénite, parce que des écuelles comme cela on en a trouvé en Bresse, notamment dans des cimetières. Pour qu'on se débarrasse d'écuelles entières, il y avait beaucoup de pots cassés, il y a de tout, il y a du verre, sur un mètre d'épaisseur mais question. Les dépotoirs romains, on en a utilisés quelques-uns à Chalon. Témoins d'événements parfois tragiques, c'est aussi un dépotoir qui se trouve à l'aval du pont, que nous avons trouvé pendant la fouille du pont avec un matériel complètement dingue d'artisans, notamment le travail du métal, le travail du bronze, fils de bronze, le travail de l'or. On a trouvé du fil d'or et des chutes d'or, dont un fragment avec une perle. Ce n'est pas tout à fait normal. Des fils d'or enroulés qui avaient été récupérés. De la céramique évidemment et puis cette dague du XVI^{ème} siècle ; et on a des documents qui nous disent qu'au XIX^{ème} siècle à cet endroit là on a trouvé quelques milliers de monnaies en or de la période des guerres de Religion et nous, dans la fouille, on a trouvé un franc monétaire de faux-monnayeur qui date de la même période. Cela veut probablement dire que pendant les guerres de Religion, parmi les artisans qui travaillaient dans les guérites du pont, il y en a un certain nombre qui sont passés par-dessus bord avec leur outillage. On a de tout : on a des armes, on a de la céramique, on a tout ce qu'on veut mais ce n'est pas quelque chose que l'on trouve normalement.

Maintenant, pour amorcer la présentation d'Annie je vais vous dire deux mots sur les moulins à neufs. Je ne pense pas que ça interfère beaucoup sur son sujet... On a un texte du XVIII^{ème} siècle d'Antoine -texte sur la navigation en Bourgogne- qui dit : « Le courant de la Saône dans les temps ordinaires n'a que très peu de rapidité et les moulins-bateaux ne pouvaient y tourner s'ils étaient simplement isolés au milieu de la rivière. Mais ceux qui possèdent de ces moulins sur la Saône ont grand soin de construire deux longues et fortes haies de clayonnages soutenues de plantations de saules et autres arbustes aux moyens de quoi les eaux qui se trouvent comprises dans ces retenues qui auront 8 ou 10 fois plus de largeur du côté d'amont que du côté d'aval où ils placent leurs moulins sont 2 ou 10 fois plus vives à cet endroit qu'au premier. Ca, c'est un principe général. Il y a une exception c'est les ponts parce que les piles de ponts faisaient un rétrécissement naturel et donc on n'avait pas besoin de construire des aménagements de ce type là. Mais sinon, que ce soit sur la Saône ou sur le Doubs, systématiquement quand on a des moulins on rencontre ces fameuses bennes dont vous avez la description ici. Les moulins de Chalon, quelques images, ici vous avez un tableau du XVIII^{ème} siècle qui appartient au musée. Il était dans une collection privée à Chalon et je l'ai récupéré. Là, vous voyez le « paquet » de moulins qu'il y a à l'aval du pont parce qu'évidemment, la Saône étant rétrécie par les piles il y avait plus de courant donc ça fonctionnait bien. Un dessin de Jules Chevrier, précautions, ce dessin est faux. Tel que vous voyez les moulins avec la proue vers l'aval, ça ne marche pas comme ça, la proue est toujours vers l'amont. Comme quoi, il faut se méfier de certaines représentations un peu fantaisistes mais pour le reste, ça donne une assez bonne idée de ces moulins avec la roue. Vous avez le bateau avec la machinerie et la roue entre les deux avec l'autre qui porte le bras. Annie vous en parlera en détail, je n'insiste pas. Dernière chose dont je voulais vous parler, c'est que ces moulins étaient particulièrement fragiles. Normalement, ils étaient surveillés nuit et jour ; il devait y avoir des gens qui couchaient sur le moulin en cas de glace, de baisse ou de hausse du niveau de l'eau mais malgré tout il y avait beaucoup d'accidents et au XIX^{ème} siècle, dans la presse locale, on a pas mal de relations d'accidents notamment de radeaux qui se « flanquent » dans les moulins ou des choses comme cela et des moulins qui coulent... En 1724, à l'aval du pont, un moulin qui appartenait au chanoine de Saint-Vincent à Chalon coule pendant la nuit. Les gens qui sont dessus sont noyés et les

chanoines qui ont quand même le sens des affaires font très vite reconstruire un autre moulin mais cherchent aussi un responsable à ce naufrage pour lui faire payer la reconstruction du moulin. Et comme par hasard, ils trouvent un jeune qui est un fils de marchand, quelqu'un dont les parents doivent avoir les moyens, et le personnage en question est « flanqué » en tête, il est soumis à la torture alors qu'en réalité le moulin qu'il était censé avoir coulé a été vendu entre temps à Tournus. Donc vous voyez l'intérêt, c'est qu'un moulin qui coule à Chalon peut se retrouver entre deux eaux, descendre sur 30 ou 40 km avant de venir s'échouer. Je vous passe sur le procès, mais... Là, c'est son avocat qui prend sa défense et qui dit : « toute façon c'est pas possible, c'est pas lui » et il a retrouvé un témoin des événements et le moulin vendu à Tournus n'avait pas de trous dans la coque, parce que le jeune était quand même accusé d'avoir jeté une pierre depuis le parapet qui avait coulé le moulin. Il y a tout un nombre d'incohérences, on ne connaît pas la fin mais c'est juste pour vous dire que les naufrages des moulins c'est courant, c'est un phénomène classique.

[Voir la présentation de Louis Bonnamour](#)

***Moulins-bateaux et fouille subaquatique d'un moulin-bateau
du XVI^{ème} siècle à Sermesse***

**Annie DUMONT,
ingénieur de recherche, Ministère de Culture Département de
recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines.**

Bonjour à tous. Je vais être raccord avec les dernières images que Louis Bonnamour vous a présentées puisque je suis venue vous parler d'un naufrage. Ce n'est pas très gai pour les gens qui à l'époque ont connu cet épisode malheureux. Pour nous autres archéologues c'est cependant une chance de découvrir des vestiges très bien conservés, qui se trouvent dans le Doubs, à quelques kilomètres en amont de la confluence à Verdun-sur-le-Doubs, entre Saunières et Sermesse. Pourquoi est-on venus travailler dans ce secteur ? Simplement parce qu'auparavant Louis Bonnamour avait fait des surveillances de dragages et avait déjà pointé la richesse du Doubs en plus de celle de la Saône ; le Doubs permet ensuite de rejoindre les contrées du Nord et de l'Est et c'est une rivière qui a attiré les occupations humaines très tôt déjà. Louis Bonnamour avait repéré que les dragues sortaient des objets ; il avait pointé un certain nombre d'endroits qui semblaient intéressants. A partir de 2008, j'ai repris des prospections pour voir s'il subsistait des vestiges encore en place au fond du Doubs dans ces endroits où les dragues avaient travaillé, pour faire un état des lieux afin de savoir si ces sites étaient encore conservés ou si les dragues avaient tout détruit. On a commencé par le pont de Pontoux, et poursuivi par un ancien passage à gué à la Barre de Saunières, le seul site où on a plongé et où il ne reste strictement rien, dont la destruction est totale. Au pont de Pontoux, on a retrouvé deux piles qui ont été épargnées par les dragues ; ensuite on est arrivés sur une zone qui était notée dans les carnets « Aval du Pont de Saunières ». A partir de là, les dragues ont détruit une partie du chenal, contre la rive droite pour aménager un chenal afin que des barges chargées de sable prélevé en amont de Navilly puissent circuler dans ce secteur. Toute la partie qui se trouve rive gauche, côté

Sermesse a été épargnée par ces dragages et c'est là que se trouvent des vestiges d'époques médiévale et moderne.

Comment travaille-t-on ? Nous sommes partis de secteurs qui avaient déjà été pointés par Louis Bonnamour. Le Doubs n'est pas toujours très clair : au fond de l'eau on installe des couloirs délimités par des cordes plombées qui permettent aux plongeurs de se repérer, ensuite on topographie, on relève à l'aide d'une canne munie d'un prisme parce qu'il y a très peu d'eau (trois ou quatre mètres). On peut utiliser ce moyen avec une personne et un théodolite sur la berge qui permet de repositionner tous les vestiges qu'on trouve sur des plans comme on le fait en archéologie terrestre. Le seul inconvénient en étant dans l'eau reste qu'on est limité en temps d'intervention. Il faut du matériel un peu plus conséquent ; c'est une logistique assez lourde à mettre en place mais ce sont des méthodes terrestres qui sont adaptées simplement au milieu aquatique, avec le problème des intempéries qui se pose aussi en archéologie terrestre.

Sur cette photo vous voyez le pont de Saunières, Sermesse et les couloirs matérialisés qu'on a prospectés. Dans ce secteur on a vraiment prospecté systématiquement tout le fond de la rivière ; si quelque-chose était visible sur le fond de la rivière, normalement on n'a pas pu le rater. Chaque année on consacre à peu près 4 semaines à ces prospections et à ces fouilles. On ne peut pas faire plus ; c'est une question de moyens financiers, puisqu'il faut loger une équipe, la nourrir, etc.

Voici toute la surface qu'on a couverte entre 2010 et 2013.

On travaille dans le cadre de prospections, et on repère ce qui est posé sur le fond. S'il y a des choses qui sont enfouies vraiment profondément on n'y a pas accès pour le moment. Ce qu'on voit plus facilement ce sont des piquets en bois qui sont plantés dans le lit de la rivière qui formaient des digues, soit pour faire des pièges à poissons, soit des digues qui étaient destinées à canaliser l'eau en direction de roues de moulins sur bateaux identiques à ceux montrés par Louis Bonnamour à la fin de sa présentation. Lorsque les piquets dépassent beaucoup du fond, cela veut dire qu'ils sont en cours d'érosion et que la rivière est en train de détruire ces vestiges.

On voit parfois que toute l'écorce est partie, et des restes de clayonnages sont visibles. Ils sont très fragiles et une fois exposés au courant, à l'eau vive, ils partent au fil du courant et cela signifie qu'on a très peu de temps pour étudier ces vestiges.

On revient à la zone qui nous intéresse entre Saunières et Sermesse avec un plan de détails montrant le moulin sur bateau dont je vais vous parler. Il n'est pas tout seul

parce qu'il y a toute une série de vestiges qui s'étalent entre le XII^e et le XVII^e siècle. On a là une exploitation de la rivière qui était continue pendant le Moyen Age et toute l'Epoque Moderne, pour l'exploitation des ressources en poissons et de la force motrice de l'eau pour faire tourner ces moulins. Pourquoi mettre des moulins sur des bateaux ? A priori cela semble compliqué car en plus de gérer un moulin, il faut gérer des bateaux. Cependant, pour faire tourner des moulins avec l'eau du Doubs, si vous construisez un moulin fixe sur la berge, une fois sur deux la roue du moulin sera soit hors d'eau soit sous l'eau parce que le Doubs varie de niveau très brutalement, en fonction des conditions climatiques, donc c'est immaîtrisable. Le poser sur un bateau permet en réglant simplement les amarres de suivre les fluctuations de la rivière et de pouvoir ainsi faire travailler le moulin pratiquement toute l'année ; sauf évidemment quand la rivière gelaît-: les moulins étaient alors mis à l'abri car la glace risquait de broyer ou de faire des trous dans les coques et d'entraîner le naufrage de toute l'installation.

Ces moulins ont fonctionné jusqu'à fin XIX^e-début du XX^e siècle. Ils ont entièrement disparu du paysage et beaucoup de personnes ignorent totalement cet aspect passé de la rivière alors qu'ils étaient très nombreux. Louis Bonnamour vous a montré un tableau, une vue de Chalon-sur-Saône avec le pont où l'on aperçoit sept moulins juste pour un pont ! C'est une installation qui était très courante dans toute l'Europe sur beaucoup de cours d'eau. Sur le plan scénographique de Lyon, sur le Rhône, de nombreux moulins-bateaux sont représentés. Ces installations ont complètement disparu avec l'arrivée de l'électricité et des grandes minoteries industrielles à la fin du XIX^e et à au début du XX^e siècle. On a la chance d'avoir des documents iconographiques qui en conservent le souvenir : des tableaux pour les périodes plus anciennes, des gravures, et pour les périodes plus récentes des photographies et des cartes postales.

Cette carte postale montre le moulin de Navilly ; presque tous les villages du bord du Doubs avaient leurs moulins sur bateaux.

Le voici vu de plus près : il est constitué de deux bateaux dont un qui est de plus grandes dimensions, qui portait la maison abritant le mécanisme et tout le moulin, l'autre qui servait de stabilisateur, et entre les deux bateaux la roue qui transmettait la force motrice au moulin.

Voici une autre photo prise à Longepierre.

On possède également quelques représentations sur des cartes comme ce plan fait par les ingénieurs des Ponts et Chaussées au XIX^e siècle qui représente le moulin de Pontoux. Il avait la particularité d'avoir une digue faite de pieux et de pierre très importante car en période de basses eaux il fallait diriger au maximum le flux de la rivière sur la roue pour avoir suffisamment de puissance pour pouvoir la faire tourner. La particularité du moulin de Pontoux vient surtout de sa digue qui s'appuyait sur les piles du pont Romain.

Il y a une rencontre des différentes utilisations de la rivière à différentes périodes.

Voilà une très belle image de ce moulin de Pontoux dont les derniers héritiers nous ont expliqué que quand le moulin s'est arrêté la maison qui était posée dessus a été rachetée par un cultivateur qui l'a mise dans son champ pour s'en servir de grange. Cette grange a brûlé et il n'en reste malheureusement plus rien.

Tout le monde connaît cette maquette à l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne. Je ne sais pas quel est le moulin qui a servi de modèle...

Dominique Rivière : C'est Navilly et elle est assez conforme à la photo.

Annie Dumont : Elle donne une bonne idée de ce à quoi pouvaient ressembler les vestiges que je vais vous montrer. On possède donc des photos, des cartes postales et si on recule dans le temps on a des plans ; celui-ci date du XVIII^e siècle et montre un des moulins qui se trouvaient à Verdun-sur-le-Doubs.

On a aussi des textes anciens, qui sont très intéressants. Ce sont parfois des textes qui relatent des naufrages mais il y a aussi des lettres de commandes pour réparer, remplacer ou construire des nouveaux moulins sur bateaux ; Ils datent du XVII^e siècle et il faut les retranscrire puisque le français du XVII^e siècle est un peu éloigné de la langue parlée aujourd'hui avec toutes les difficultés du vocabulaire, vernaculaire parfois, des termes techniques qu'on n'arrive pas à traduire ou à retranscrire aujourd'hui. Cependant il y a deux mots qui ressortent et que Louis Bonnamour avait mis dans son ouvrage sur « Le vocabulaire de la Saône », c'est le nom de ces deux bateaux qui supportaient les moulins. Le plus grand bateau s'appelait « La Courte » et le plus petit s'appelait « Le Forain ». Ces bateaux étaient construits sans plans sur des chantiers navals qui étaient le long du Doubs. C'était un savoir qui était transmis oralement. Donc à part quelques archives, les documents iconographiques, on n'a aucune donnée sur ces moulins ni d'ailleurs sur la façon

dont le meunier travaillait. Il n'y a pas de description vraiment technique et fouiller ce type de vestiges va nous apprendre des informations qu'on ne possède pas sur la construction des bateaux et sur une autre technique qui est celle de la meunerie, sur son évolution depuis le XVI^e siècle.

Voici un document plus ancien qui date de la fin du XVI^e siècle (1599) avec le titre qui est « Le prix fait pour un moulin sur la Saône » ; c'est donc une commande.

Je vais maintenant vous emmener au fond du Doubs qui n'est pas une rivière très claire ; ce n'est pas facile de faire de bonnes photos des vestiges, cependant, on dispose de logiciels de restitutions en 3D qui permettent de montrer ce qu'on a vu la première fois qu'on a plongé sur ce secteur : des pieux dépassant du fond de l'eau disposés en V et des morceaux de bois. Ils correspondent à l'avant d'un bateau qui supportait le moulin. Le tout était recouvert de sédiments, de sable et d'argile. On a commencé à faire le plan de ce qu'on voyait on a décidé de fouiller cette installation.

Comment fouille-t-on sous l'eau ? On travaille avec du carroyage comme en archéologie terrestre ; il faut un carroyage vraiment rigide et fixe qui résiste aux courants. On a aussi des grilles à dessins, et on utilise différentes techniques de relevés ; pour dégager les vestiges on a des aspirateurs à sédiments qu'on appelle des suceuses et qui sont reliées en surface à une motopompe qui envoie de l'eau par un effet Venturi. On aspire, en dégagant les vestiges avec un rejet situé loin dans le chenal. Chaque année ce qu'on dégage on le recouvre à la fin de chaque campagne de fouilles pour le protéger des crues de l'hiver. Il y a pratiquement une semaine d'installation du chantier, de nettoyage et une semaine pour boucler le chantier, recouvrir et protéger les vestiges avec du géotextile et des sacs de sable.

Voici le plan des vestiges du moulin et vous pouvez voir les deux lignes de piquets plantés très régulièrement dans le fond du Doubs qui formaient un V et qui permettaient de diriger le maximum d'eau sur la roue du moulin, notamment quand le Doubs était en période de basses eaux. On voit également la grande embarcation qui est la Corte, sur laquelle se trouvait le moulin, et la plus petite embarcation, le Forain, qui maintenant est mieux dégagé. Il faut savoir que ces deux bateaux ne sont pas posés à plat sur le fond, ce qui ne nous a pas simplifié la tâche pour les fouiller. Le petit bateau a un pendage quasiment de 40°. Il est planté au fond, et a coulé par l'arrière avec un poids important, montrant que le naufrage a dû être assez brutal. Ce moulin a coulé là où il fonctionnait puisqu'il est encore lié à la berge par une chaîne d'amarrage qui est encore prise sur un des bords de l'embarcation.

Le bois des bateaux est en assez bon état de conservation, c'est du chêne et cette essence se conserve très bien dans l'eau, surtout dans l'eau douce où il n'y a pas d'organismes qui attaquent le bois. Plus le chêne séjourne dans l'eau, plus il se conserve.

Les planches de chêne assemblées et pour assurer l'étanchéité de l'ensemble on insérait entre chaque planche de la mousse végétale qui était bloquée ensuite par de petites agrafes métalliques qu'on appelle des apes. Ce système s'appelle le calfatage.

Voici un détail du calfatage avec la mousse végétale très bien conservée. Leica Chavoutier, bryologue (biologiste qui travaille sur la famille des bryophytes), a déterminé l'espèce de mousse qui s'appelle « Anomodon Viticulosus ». Les charpentiers de bateaux allaient sélectionner cette mousse dans la forêt et qu'ils ne collectaient pas n'importe laquelle. Ils la faisaient sécher, ils la tournaient en tresses très serrées, puis elle était insérée de force entre les planches avec un marteau à calfat, et bloquée par une baguette végétale, et ensuite par ces petites agrafes métalliques. C'est une mousse robuste d'une taille relativement grande et c'est sans doute pour cela qu'elle a été sélectionnée par les constructeurs de bateaux pour cet usage.

Avant de commencer une fouille complète on a fait des petits sondages pour aller voir justement le potentiel de ces bateaux et essayer de voir surtout dans quel état ils étaient conservés. Un petit sondage a été fait sur la grande embarcation qui s'appelle « La Corte » et on a pu voir que la coque est conservée sur 1,50 m de haut. La surprise a été de trouver au fond beaucoup de pierres. Le fond est en effet tapissé de fragments de meules usagées qui ont été cassées en petits morceaux pour servir de lest pour stabiliser l'ensemble. Cela explique aussi que le naufrage a dû être vraiment très brutal parce que ces bateaux pesaient un poids considérable. On a également trouvé une grosse pièce métallique qui est une anille qui est la pièce placée au centre des meules et qui servait à retransmettre la force motrice à la meule, ainsi qu'un marteau.

Voici la reconstitution de construction à partir d'un logiciel 3D effectuée d'après ce petit sondage. Vous voyez que c'est une construction assez simple de planches assemblées avec des renforts transversaux constitués de deux pièces de bois.

Voici un plan réactualisé après une fouille qu'on a faite en Juin 2015 où on s'est attachés à fouiller la petite épave. On a commencé par la plus petite car on pensait

que ça serait la plus simple à dégager. On s'est cependant trompés parce qu'elle est plantée presque verticalement dans le sable, et nous avons dû dégager des m³ de sable.

C'est une forme de bateau assez simple. Elle est beaucoup plus étroite ; elle mesure 9 m de long par 3 m de large.

Sur cette une vue restituée on voit qu'elle plonge dans les sédiments et sur l'arrière il y a un énorme arbre qui est enfoui dans le sable qui a considérablement ralenti et gêné la fouille. Voici une coupe qui vous permet de mieux comprendre la position de ce bateau au fond de la rivière.

Voici une autre vue depuis l'avant du bateau qui dépassait des sédiments au moment de la découverte, et qui est en partie cassé et érodé. Il manque plusieurs planches et des réparations sont visibles ; ce sont des trous dans la coque qui ont été bouchés et qui montrent bien que ces moulins étaient malmenés. Par exemple, un tronc charrié par une crue pouvait venir percuter et faire bélier dans la coque, la percer et entraîner un naufrage. Il fallait que le meunier ait à bord de quoi réparer.

Voici le plan auquel on est arrivés après la fouille et l'étude de ce bateau. Les clichés de détails ne sont pas très nets car en 2014 l'eau était très trouble avec beaucoup de courant. On a trouvé de la vaisselle et on suppose que ce petit bateau a servi de cambuse au meunier. Louis Bonnamour a expliqué qu'il fallait que quelqu'un reste à bord de ces installations pour les faire fonctionner et aussi pour les surveiller. Parmi cette vaisselle se trouvent un réchaud et beaucoup de plats en céramique. On sait que les moulins présentent un risque d'incendies parce que la poussière de farine est inflammable. Cela expliquerait que l'activité de cuisine ou de chauffe d'aliments ait pu se faire sur le petit bateau et pas sur celui sur lequel se trouvait l'installation de meunerie.

On a également découvert d'autres objets qui vont nous donner des informations sur la vie quotidienne à bord de ce bateau et sur la vie d'un meunier et de sa famille : un objet en bois peut-être en érable, avec un décor de losanges, peut-être un sabot ; une grande hache, appelée épaule de mouton ; une anille (que je vous ai montrée tout à l'heure), un crochet, une gaffe, un petit mazagran en céramique et une cruche entière en céramique au moment de sa découverte.

La céramique est bien représentée, avec des grands plats qu'on appelle des millassières qu'on trouve aussi dans d'autres fouilles de ces périodes dans le chalonais et dans la Vallée de la Saône.

Voici le réchaud dont je vous ai parlé tout à l'heure. On y mettait des braises et les ergots servaient à poser un plat et le maintenir au chaud. On a tout le vaisselier de l'époque : cruches, pots, pichets.

L'eau conserve très bien le bois, ainsi que d'autres matières organiques comme par exemple le cuir. Ceci est un objet archéologique, en cuir, et une fois qu'il est passé dans les mains de la restauratrice, Céline Bonnot-Diconne, qui est spécialisée dans la restauration des cuirs historiques et archéologiques, voilà ce qu'on obtient. C'est incomplet certes, mais on voit que la peau est fine et très bien travaillée, et on pense qu'il s'agissait d'un habillage de panière, peut-être pour mettre de la farine ou du pain. Il y avait également un élément de chaussure qui est d'une forme typique du XVI^e siècle.

J'ai oublié de vous dire comment on a daté ce moulin. Pour le moment on a fait deux analyses au carbone 14 sur des bois de l'épave qui donnent une fourchette entre le XVI^e et le XVII^e siècle, et avec l'étude de la vaisselle qui pour cette période est bien connue et donc bien datée on resserre un peu la fourchette de temps et on penche plutôt vers la fin du XVI^e siècle.

On a également découvert des bois travaillés –peut être un élément de la roue du moulin –en cours d'étude.

Sur ces photos de détails, on voit des réparations effectuées sur la coque qui a été déchirée à trois endroits et réparée sans doute rapidement, mais on suppose que le naufrage dont a été victime ce moulin est lié à un accident où le meunier n'a pas eu le temps de faire les réparations nécessaires.

Le moulin en cours de fouille à Sermesse date donc du XVI^e siècle, et on possède des textes d'archives, qui permettent de tracer ces moulins depuis le XIII^e siècle.

Des prospections effectuées récemment en aval du moulin de Sermesse, toujours sur la même commune, quelques centaines de mètres en aval, on permis de découvrir d'autres alignements de pieux ainsi que des meules cassées. On a daté ces pieux au Carbone 14 et on a fait un relevé de cet ensemble. Plusieurs fragments de meules sont en grès du Massif de la Serre, qui se trouve en amont près du Jura, et les pieux sont datés du XII^e siècle.

On est quasiment sûrs qu'à cet endroit a stationné un moulin sur bateau avec une digue pour diriger l'eau sur sa roue. Le moulin s'est déplacé et n'a pas coulé à cet emplacement, mais ce qu'on a trouvé ses déchets, des meules usées ou cassées.

On a la preuve que le Doubs a servi à faire fonctionner des moulins au moins depuis le XII^e siècle jusqu'au XX^e siècle. On voit la perdurance d'une activité sur une très longue durée. Sur le Cadastre Napoléonien, on voit le dernier moulin sur bateau qui a fonctionné et que les historiens du GEHV ont tracé aussi à travers les archives. Ils ont trouvé l'acte de vente du dernier moulin de la fin du XIX^e siècle, date après laquelle cette activité s'arrête définitivement.

Je vous remercie.

[Voir la présentation d'Annie Dumont](#)

Questions :

Christophe Hück : Vous n'avez pas trouvé de plans du tout sur la construction ? Parce que ce n'est pas un petit charpentier qui l'a faite, c'est quand même un dôme impérial qu'il y a dessus.

Annie Dumont : Pour la maison je n'ai pas de plans.

Christophe Hück : Et quand vous avez fait vos recherches, vous avez travaillé un peu sur les assemblages ?

Annie Dumont : Dans le bateau oui, on a commencé à travailler mais on a fouillé qu'une seule coque, pas la grande. Pourquoi ?

Christophe Hück : Ca me surprend qu'on ne retrouve pas de plans ou au moins des croquis...

Annie Dumont : Non, il n'y avait pas de plans de ces constructions. ; c'est un savoir qui s'est transmis oralement. Je pense que Louis Bonnamour pourra mieux en parler que moi car il avait interrogé les derniers charpentiers en bateaux de la Saône. C'est le même problème sur beaucoup de cours d'eau ; c'est vraiment un savoir qui s'est

transmis de façon orale et qui a disparu avec les derniers acteurs, les derniers constructeurs. Il n'y a que par l'archéologie qu'on arrive à reconstituer ces bateaux. On a des documents écrits avec du texte mais on n'a pas de plans. C'est vrai que pour nous c'est difficile à concevoir qu'on puisse travailler sans plan, mais aux époques anciennes c'est un procédé qui était assez courant.

Martine Jalbert : Pourquoi ces moulins étaient faits sur bateaux ?

Annie Dumont : Pour suivre les variations de la rivière.

Martine Jalbert : Ils n'étaient pas faits pour se déplacer ?

Annie Dumont : On pouvait les déplacer un peu mais ils n'étaient pas faits pour naviguer trop loin, seulement pour trouver un endroit plus propice où il y aurait plus de courant, mais c'est vraiment pour suivre les variations du cours d'eau. Si vous posez une installation fixe sur la berge, à la première crue votre moulin se retrouve sous l'eau, donc ça ne peut pas marcher, et en période de sécheresse la roue va tourner dans le vide.

Martine Jalbert : Oui mais il y a quand même des canaux d'aménés...

Annie Dumont : Oui mais c'est un dispositif qui existe sur des plus petits cours d'eau, avec des biefs de dérivation, mais sur une rivière comme le Doubs, c'est déjà plus compliqué à mettre en œuvre.

Louis Bonnamour : Simplement pour dire que l'amplitude des crues peut être de 8 mètres.

Annie Bernabei : Est-ce que le gros bateau était la résidence de la famille du meunier où seulement c'était une occupation ponctuelle ?

Annie Dumont : Ce n'est certainement pas une résidence permanente, une résidence temporaire oui.

Christophe Hück : Il y avait d'autres régions où il y avait ces bateaux-roues ?

Annie Dumont : Oui, il y en avait dans toute l'Europe. Tous les grands cours d'eau ont porté des moulins sur bateaux. Il existe une vidéo sur un des derniers moulins qui a fonctionné en Serbie. J'ai vu une reconstitution sur le Danube en Hongrie, et en France on en connaît sur le Rhône, la Garonne et beaucoup d'autres cours d'eau encore.

Monsieur X : Vous avez daté le bateau. Avez-vous réussi à dater le naufrage ?

Annie Dumont : Non parce que la datation par carbone 14 donne une fourchette à plusieurs dizaines d'années près. On a resserré un peu avec l'étude des objets, des céramiques notamment, mais pour le moment non. Il faudrait un texte pour nous le dire où alors un objet datant plus précis, comme par exemple une monnaie. On n'a ni la cause du naufrage, ni la date.

Monsieur X suite : Est-ce qu'on peut estimer la durée de vie d'un moulin comme celui-ci ? Et est-ce qu'il y a eu des progrès entre le XVII^e et le XX^e siècle ? Les derniers retrouvés à Navilly par exemple, est-ce qu'il y a eu des évolutions ?

Annie Dumont : C'est ce qu'on va essayer de déterminer en fouillant complètement le moulin sur bateau de Sermesse. Le problème avec ceux de Navilly est qu'on a des photos mais on n'a plus les moulins. Il n'y a pas de plans, il n'y a pas de dessins, ni de relevés. Il y a la maquette qui a été faite mais d'après la photo, pas d'après les bateaux, tout a disparu sans qu'on en conserve de traces précises, sans détails comme les assemblages de la charpente, et c'est tout cela qu'on essaie de comprendre lorsque l'on fouille. Il y aura sans doute une différence dans le mécanisme, avec probablement moins de métal au XVI^e siècle que dans les derniers qui ont tourné au XX^e siècle. Encore faut-il qu'on retrouve des éléments du mécanisme ? Ça, on le saura quand on aura fouillé la grande coque.

Madame Z : D'après ce que vous dites les moulins-bateaux étaient privés, c'est ça ? Est-ce qu'il y avait des moulins-bateaux communaux, publics puisqu'il s'agissait de moudre les grains ?

Annie Dumont : Il y a une recherche historique en cours. Les lettres de commandes qu'on a retrouvées sont du Chapitre de Chalon ; ce sont des religieux qui le possèdent sous l'Ancien Régime. En général les possesseurs de droit sur des installations comme celles-ci ne sont pas de simples particuliers. C'est soit un seigneur laïc soit un établissement religieux assez puissant car la maintenance de telles installations nécessitait quand même des moyens importants. Il fallait aussi posséder du bois : les réparations impliquaient une importante consommation de bois ; Corinne Beck , historienne-médiéviste, a fait une étude sur l'exploitation de la forêt en Bourgogne au Moyen Age et elle a trouvé dans les archives des procès avec des propriétaires-meuniers qui se servaient dans des forêts qui ne leur appartenaient pas pour réparer la digue. Si elles ne sont pas entretenues ces installations disparaissent très vite.

Louis Bonnamour : D'après une enquête de 1811 sur les bateaux de la Saône, c'est le Maire de Chalon qui a répondu, ça doit être un ingénieur quelconque, on a différentes informations sur les types de bateaux et sur leur durée de vie. Par exemple, une diligence d'eau c'est 5 ans, un coche d'eau c'est 10 ans et la moyenne d'utilisation, de commerce c'est de cet ordre là, maximum 10-15 ans. Au XIX^e siècle, d'après toutes les discussions que j'ai pu avoir avec les charpentiers en bateaux traditionnels on arrivait à prolonger jusqu'à une trentaine d'années mais en refaisant totalement la coque. Il ne faut pas espérer avoir un bateau qui dure 50 ans ou un siècle.

Madame Y : Si je comprends bien, au niveau de l'histoire, si le bateau a coulé et que vous n'avez rien retrouvé en termes d'Actes de décès la bonne nouvelle c'est qu'il n'y a pas eu de morts ?

Annie Dumont : Je n'ai pas fait de recherches en termes d'Actes de décès, c'est compliqué et en plus il faudrait que toutes les archives soient conservées, ce qui est malheureusement rarement le cas parce que le papier a une durée de vie assez aléatoire.

Madame Y suite : Et sur l'aspect plongée, vous arrivez à plonger combien de fois sur une journée ?

Annie Dumont : Il y a une législation en milieu hyperbare que nous devons respecter car on évolue à une pression différente de la pression atmosphérique. On n'a pas le droit de faire plus de 3 plongées par jour ; on est dans moins de 10 mètres donc on est soumis à de faibles variations de pressions. Si c'est une plongée où on fait du dessin on peut rester 3 heures. Il faut que l'eau soit assez chaude, qu'il n'y ait pas trop de courant. 3 h c'est possible car lorsqu'on dessine on est statiques et on consomme très peu d'air. Par contre, si c'est pour implanter le carroyage, planter des piquets dans le courant on peut vider la bouteille très rapidement.

Louis Bonnamour : Je voulais simplement citer une anecdote. Quand nous travaillions sur les pont romains de Chalon nous avons trouvé deux épaves de bateaux romains qui ont coulé dans un affouillement, contre la pile du 1er pont vers 50 av. J.-C. ; autour de cette pile il y avait un trou qui avait été fait par le courant, un affouillement, et les deux bateaux chargés de céramiques ont coulé à cet endroit là, se sont mis en travers, on arrêté le courant et ça a bouché le trou. On a donc un ensemble clos homogène et lorsqu'on a fouillé on a trouvé un fragment de calotte crânienne et de mandibule ; en regardant de plus près on s'est aperçus qu'à l'intérieur du fragment de la calotte crânienne y'avait le cervelet. En discutant avec des spécialistes ceux-ci m'ont dit que si le cervelet était intact c'est parce qu'il avait été recouvert très vite ; c'est lié au fait que les bateaux se sont mis en travers, ont arrêté le courant, bloqué les sédiments et en quelques semaines peut-être tout a été recouvert.

Annie Dumont : C'est l'intérêt de fouiller un naufrage c'est ce qu'on appelle en archéologie un ensemble clos et tous les objets qui sont liés à un tel épisode représentent une fraction de l'histoire, un moment où tout s'arrête, et on retrouve tout les objets qui lui sont liés.

Dominique Rivière : Pour répondre un peu à la conservation d'un moulin-bateau on a été un peu liés ici à l'Ecomusée à une expérimentation qui a eu lieu chez un de nos camarades conservateur d'Ecomusée décédé ces jours ci, Jean-Luc Obereiner, qui

était le fondateur de l'Ecomusée de plein-air de Cuzal et dans les années 80-90. Il avait fait appel à nous pour l'aider. Il avait voulu reconstituer un moulin-bateau. Il a réussi à le faire d'ailleurs on lui a apporté le peu de témoignages qu'on avait à l'époque. Au niveau des plans c'était très succinct ; on était partis de ce qu'il y a dans l'Encyclopédie Diderot D'Alembert. Il y a là ce plan qu'on se « refile » un peu partout qui lui, a servi pour la reconstitution du bateau. Il a réussi à mener à bien l'entreprise avec les Compagnons locaux, et le bateau complet a été mis à l'eau et attaché à une pile du pont Valentré à Cahors et ils ont réussi à le faire visiter 12 ans je crois. Au bout de 12 ans il prenait l'eau de partout et il n'a pas pu renouveler l'autorisation de visites que devait délivrer l'administration. C'est là qu'il avait proposé de nous le donner et qu'on avait mis en place un projet qui a avorté –nous étions en 2000 à cette époque là– au moment où on a refait entièrement le Musée du Blé et du Pain à Verdun-sur-le-Doubs et l'idée c'était de ramener ce bateau à Verdun non pas pour le mettre sur les fluctuations de 8m de haut du Doubs mais de tricher un peu et de le mettre sur un socle qui aurait été entouré d'eau pour qu'on puisse monter dessus parce qu'il était complet.

Louis Bonnamour : Il était à l'échelle ?

Dominique Rivière : Il était à peu près à l'échelle un parce que si on regarde le film qui a été pris dans l'ex-Yougoslavie où il y en a un encore qui fonctionnait dans les années 1970-1975 qui moulait du maïs exclusivement avec son forain et sa courte, c'est à peu près cette taille là. Il y a juste la place pour mettre un lit, un grabat à côté du moulin pour pouvoir le surveiller.

Annie Dumont : Il est assez petit, il est un peu plus petit que celui qu'on est en train de fouiller. L'intérêt du moulin de Sermesse, c'est que quand on aura fini de le fouiller, même s'il en manque quelques morceaux, on disposera des cotes très précises qui pourraient permettre –dans un futur improbable mais pourquoi pas ? – d'en reconstruire un à une échelle réduite. Soit à une échelle 1 si on a une ambition plus grande, et surtout si on trouve des moyens, des compétences mais je sais qu'on les trouvera ; ce serait l'occasion d'en refaire un en partant d'une réalité historique et archéologique, avec des cotes, un plan et des dimensions précises.

Dominique Rivière : Obereiner avait fait une exposition où il avait défini 4 ou 5 types de ces moulins flottants en Europe qu'on avait présentée à Verdun un certain temps, et il avait trouvé beaucoup de documents en Italie notamment parce qu'il y en avait énormément sur le Pô.

Michel Delay : C'est peut-être un détail mais je crois que vous avez certainement fait l'effort de chercher, mais on peut trouver des renseignements documentaires aussi par exemple dans les Traités de Constructions, Actes Notariés comme on a trouvé par exemple pour une ferme de Frangy où la réfection du dôme de la tour du Château, ça existe et aussi dans Terriers. Je pense que d'après le plan ça dépendait de Sermesse ?

Annie Dumont : Oui.

Michel Delay : Le fief de Sermesse sans doute avec redevances fiscales au seigneur de Sermesse.

Annie Dumont : Oui.

Michel Delay : Dans les Terriers on peut préciser peut-être la place du moulin dans les textes.

Annie Dumont : Oui, mais la difficulté des textes c'est qu'il faut y passer vraiment énormément de temps dans les Archives et que pour le moment je n'ai pas trouvé d'historiens.

Michel Delay : Il faut demander au GEHV...

Annie Dumont : Oui, je travaille avec eux, j'ai fait une conférence au GEHV et ils m'ont d'ailleurs donné des archives qu'ils ont rachetées à une vente aux enchères dans laquelle il y a des textes qui sont en train d'être transcrits. Je crois qu'ils ont bien parcouru les archives et dès qu'ils ont quelque chose sur un moulin ils me le transmettent. Mais encore une fois, les archives papier sont incomplètes, il n'y a

jamais tout malheureusement et c'est un travail qui n'est jamais terminé ; ce serait vraiment très bien si on trouvait d'autres informations.

Bernard Hemmery : J'aurais voulu savoir si vous n'avez pas retrouvé d'autres pièces de vannerie ?

Annie Dumont : Pour le moment on n'a pas de vanneries mais c'est possible qu'on en trouve. La vannerie peut être conservée dans l'eau. L'osier est cependant une matière très fragile. Il y a aussi le fait que quand l'ensemble a coulé tout a dû être éjecté du bateau et les choses les plus lourdes ont coulé. La vannerie, c'est très léger et ça a pu partir au fil de l'eau un peu plus loin.

Bernard Hemmery : Avez-vous trouvé des fragments de sacs ou des pièces de tissus ?

Annie Dumont : Non, pas encore.

Bernard Hemmery : Quels étaient les produits travaillés sur ce bateau ? Les céréales ?

Annie Dumont : On n'a pas retrouvé d'ensembles de céréales. On est dans du sable... Si on était dans des sédiments comme de l'argile on pourrait en retrouver, mais dans la configuration de conservation du site, ça paraît impossible.

Annie Bleton Ruget : Nous abordons la dernière communication de la journée et nous allons retrouver avec Jean-Claude Notet l'Archéologie des bénévoles. Il va vous expliquer de quoi il en retourne. Il est le Président du Comité Départemental de la Recherche Archéologique et cela nous conduira un peu à revenir sur l'histoire de l'Archéologie, qui en a fait ? Et comment les conditions ont changé aujourd'hui dans la manière de faire de l'Archéologie et la place que tiennent encore aujourd'hui les bénévoles dans ce dispositif. Jean-Claude c'est à vous...

La problématique des fouilles en Saône-et-Loire et leur avenir

Jean-Claude NOTET, président du Comité départemental de la recherche archéologique de Saône-et-Loire.

Merci d'avoir donné la parole aux bénévoles de l'Archéologie parce qu'il est vrai que depuis 1993 tout a changé ! Jusqu'en 1992, date de la promulgation de la première loi sur l'Archéologie préventive, la plupart des recherches étaient faites par les bénévoles. Je préfère dire les bénévoles plutôt que les amateurs parce que le terme « bénévoles », moins péjoratif, évoque surtout la part d'investissements personnels et de gratuité. Les découvertes majeures avaient donc été faites par les bénévoles de l'Archéologie ainsi que quelques professionnels, surtout employés par de rares municipalités : pour notre département je pense essentiellement à la ville de Chalon-sur-Saône qui employait Gérard Monthel, ainsi qu'à la ville d'Autun qui employait la regrettée Pascale Chardron-Picaud (et qui continue à entretenir un dynamique service archéologique municipal). Mais il s'agit de cas particuliers ; pour l'essentiel, les activités étaient réalisées par les bénévoles. Actuellement il n'y a plus du tout de recherche de terrain conduites par les bénévoles : c'est terminé !

Je vais parler de la Saône-et-Loire et évoquer un peu l'ancienne Région Bourgogne, puisque le CDRA faisait partie du **CRRAB (Comité Régional de la Recherche Archéologique de Bourgogne)**. Il en fait toujours partie mais nous évoquerons plus loin la disparition programmée de l'association CRRAB telle qu'elle était définie jusqu'à présent pas ses statuts.

Le siège social du **CDRA71 (Comité Départemental de la Recherche Archéologique en Saône-et-Loire)** était autrefois à Chalon-sur-Saône ; il a été transféré à Montceau-les-Mines, au local de La Physiophile dont je suis en même temps le président. Vous vous rappelez tous qu'il y a presque 20 ans (et même davantage...) nous avons commencé les premières réunions de préparation à l'exposition « 30 Ans d'Archéologie en Saône-et-Loire ». Présentée sur 3 années,

elle avait été présentée pour la première fois à Cluny en 1996, avant d'être accueillie ici-même à l'Ecomusée, pendant un peu plus de 3 mois en 1997. Pour les plus anciens d'entre nous cela rappelle de bons moments, beaucoup d'émotion, beaucoup de travail, mais en réalité un travail surprenant par le nombre et par l'importance des résultats que nous souhaitions porter à la connaissance de tous les habitants du département. Je me rappelle encore ma conclusion extraite de l'introduction de l'ouvrage-catalogue publié à l'occasion de cette exposition : j'assimilais cette manifestation à un « chant du cygne » ; l'avenir ne m'aura pas donné tort ! Voici une photo (présentée sur le site de La Physiophile) de cet ouvrage qui compte presque 500 pages et reste toujours une référence. Il est accompagné de deux CD-Rom, réalisés par notre regretté Jean-Paul Bourguignon, que beaucoup d'entre vous ont connu et qui est décédé l'an dernier. Un très important investissement du CRRAB avait contribué à la réalisation de cette exposition et c'est pourquoi nous reviendrons plus loin sur l'évolution de ce comité régional.

Le CDRA71 est actuellement composé de 21 associations, alors que les départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne ne comptent respectivement que trois ou quatre associations archéologiques seulement. Au sein de la Région Bourgogne, nous restons et de loin le plus actif ! Toutes nos associations n'ont pas la même intensité d'activité et le Conseil départemental n'attribue son aide financière qu'aux associations qui ne sont pas subventionnées par ailleurs. Certaines associations comme « Les Amis du Passé de Palinges », reçoivent une subvention directe du département (pour leur musée dans le cas présent) et malgré leur affiliation à notre comité, ne peuvent pas prétendre à une autre subvention transitant par notre CDRA71. Concrètement, ce dernier demande chaque année une somme générale (malheureusement en baisse régulière !) qu'il répartit ensuite aux différentes associations en fonction des travaux effectivement réalisés, de leurs projets et de leurs demandes respectives. En Bresse bourguignonne, c'est le même principe : *Brixia* (qui rassemble 14 Associations Historiques de la Bresse bourguignonne) les représente toutes au CDRA71.

Nous pourrions éventuellement passer en revue à la fin de cet exposé les travaux réalisés cette année, à partir des documents joints à la demande de subvention pour 2016 que j'ai envoyée il y a peu au Conseil départemental, ou bien je pourrai vous en montrer seulement un exemple. Dans un premier temps, je vais plutôt évoquer les

travaux réalisés et les résultats obtenus. Voici une sélection des principaux résultats sur les 20 dernières années dans quatre domaines :

- 1-surveillance des sites, prospections et aéroprospections,
- 2- relevés GPS et relevés souterrains,
- 3- interventions pédagogiques,
- 4- publications.

1a - Surveillance et prospections :

Evidemment toutes les associations font de la surveillance dans leur secteur, mais moins qu'autrefois : ce recul est une conséquence logique de la frustration provoquée par l'interdiction de toute intervention archéologique sur les sites par les bénévoles. Certains sites sont moins surveillés qu'autrefois, et certains prospecteurs étrangers munis de détecteurs à métaux -les fameuses « poêles à frire »- s'en donnent à cœur joie. Nous dénonçons tous, bien sûr, ces agissements ! Je vais prendre deux exemples que je connais bien pour y avoir participé.

Le premier exemple concerne la Villa Gallo-Romaine à Oudry : la Villa des Aires (c'est le nom du lieu-dit). En novembre 2000, un cultivateur a réalisé des travaux chez lui et a décaissé au bulldozer un monticule qui était dans son champ, pour transférer la terre à 2km de là. Un membre des « Amis du Passé de Palinges » habitant à proximité a profité de ces travaux pour se rendre auprès de cette curieuse bosse qu'il avait remarquée depuis de nombreuses années. Voici une vue du site qui a été décaissé par l'agriculteur et une vue d'avion montrant effectivement des trainées, sans savoir précisément à quoi elles correspondent. On ne connaissait en tout cas pas l'existence de vestiges antiques auparavant. Voici une autre vue qui montrant la proximité de la petite rivière Oudrache qui serpente ici. Voici la carte topographique de situation et voici les vestiges qui ont été trouvés dans les remblais transportés par le cultivateur : une meule (la partie fixe) en lave de Volvic, des fragments de *tubuli* d'hypocauste (système de chauffage central qui prouve que ce n'était pas une petite construction toute simple), des éléments de céramiques communes (cruches, cols de cruches du II^{ème} siècle et d'amphores locales, plus gros, des assiettes (en bas) et des éléments en sigillée. Lorsqu'on m'a montré ces derniers, j'ai reconnu tout de suite le style du producteur que j'ai nommé « le maître à

la rosette et aux losanges ». Ce créateur de moules pour vases en sigillée travaillait à Gueugnon et se reconnaît grâce aux petites rosettes cruciformes que nous voyons ici, aux extrémités des lignes tremblées, ainsi que par le losange qu'on aperçoit en de nombreux endroits, venant combler tous les vides (les décorateurs de moules avaient horreur du vide à cette époque). Voici les dessins des décors de ce maître potier qui est un gueugnonnais du 2^{ème} siècle (production probable de la fin de l'époque Antonine au début du 3^{ème} siècle). Voici d'autres vestiges, en particulier ce vase de « Type Gueugnon 505 » spécifique à Gueugnon lui aussi (Oudry et Gueugnon n'étant séparés que par une dizaine de kilomètres, la découverte de ce nouveau site consommateur n'est donc pas une véritable surprise) ; il s'agit d'un vase à bandeau vertical typique, en céramique flammée. La photo montre aussi d'autres vases « à parois fines », des gobelets, des fragments de gobelets ornés de guillochis ainsi que d'un relief d'applique. Incomplet, ce relief montre un personnage pour l'instant inédit, dont nous n'avons pas trouvé de comparaisons sur le site producteur de Gueugnon (cette céramique de luxe vient assurément aussi de Gueugnon). Il y avait également un sesterce de Gordien-le-Pieux ainsi que cette magnifique applique en bronze émaillé, ornée de micro-tesselles en *millefiori* (technique des « mille fleurs », toujours utilisée à Venise). La comparaison avec cet élément trouvé en Suisse (photo du Musée de Zurich) laisse supposer une même fabrication, originaire sans doute de Belgique et datée des 2^{ème}-3^{ème} siècles. Les verriers de cette époque étaient vraiment des artistes ! Des baguettes de verres colorés assemblés en faisceaux étaient amincies par chauffage et étirage, pour arriver à une remarquable finesse de dessins. Après section du faisceau, les groupes de micro-tesselles étaient rassemblés dans un réceptacle en bronze puis passés au feu. Ce superbe objet est maintenant exposé au Musée des Amis du Passé à Palignes. Voilà un exemple d'éléments qui ont été sauvés et mis en valeur (je les ai publiés dans la Revue de La Physiophile).

Le deuxième exemple de surveillance concerne le Mont Dardon. Peut-être avez-vous entendu parler de cette affaire que je considère personnellement comme un véritable scandale. Le Mont Dardon est un haut-lieu situé à l'ouest du département et reconnu depuis très longtemps comme site archéologique important (*oppidum* à trois enceintes), malheureusement non classé. En l'espace de 8 jours au mois de juillet 2011, une antenne Wi-max (système qui, au moment de l'installation, était déjà

périmé) a été installée sur son sommet. Carole Crumley (fouilleuse américaine qui a longuement fouillé au Mont Dardon au cours des années 1970), m'a téléphoné, révoltée. Elle possède une maison à Uxeau et en rentrant des USA, elle venait de découvrir cette antenne en cours d'installation et surtout la longue tranchée creusée en traversant les trois enceintes et les niveaux archéologiques de l'oppidum. Voici la photo du pied de l'antenne qui occupe une surface d'environ 15 à 20 m² mais c'est surtout la tranchée qui a fait des dégâts, parce qu'elle a traversé tous les niveaux archéologiques ; les matériaux et vestiges ont été emportés dans des camions et déversés dans une lagune et sont donc absolument irrécupérable ! Malgré l'intouchabilité dont bénéficient actuellement les sites archéologiques connus, celui-ci venait de subir un véritable massacre, tout à fait légal, sans aucune demande préalable ! Savez-vous qui est le commanditaire ? Et bien c'est le Conseil Régional ! On ne peut pas prétexter l'ignorance, puisqu'un grand panneau est implanté à l'entrée du site depuis 20 ans pour montrer son intérêt archéologique, connu de tous. Il a fait l'objet de publications, notamment une plaquette rédigée par Carole Crumley dans la collection « Bourgogne Archéologique ».

Bien évidemment, en tant que président du CDRA71, je suis intervenu auprès des autorités, en particulier du directeur du Service Régional Archéologique de la DRAC (Jean-Olivier Guilhot). Voici le texte de sa réponse édifiante que je vous laisse lire :

« L'instruction d'un dossier d'Archéologie ne relève pas de l'arbitraire mais est encadré très précisément par des textes votés par la représentation nationale que les services de la DRAC sont chargés d'appliquer. Ces textes fonctionnent de manière satisfaisante pour la grande majorité des cas même si à l'évidence, pas pour le dossier du Mont Dardon qui s'est traduit par une destruction. Ce constat devrait certainement conduire mon service à proposer au Préfet de Région de créer un zonage archéologique propre au Mont Dardon. »

Avec Carole Crumley et l'association « Les Amis du Dardon », nous réclamons depuis 4 ans ce zonage archéologique, sans succès ! Le président du CDRA71 que je suis ne représente plus rien dans l'Archéologie officielle et professionnelle et je n'ai jamais eu de réponse. Pourtant, le zonage est une opération administrative qui ne coûte rien et qui assurerait tout de même une protection minimale. Contactés plus tard pour une protection éventuelle, l'ADREAL et les Monuments Historiques se renvoient la balle et prétendent qu'ils ne peuvent rien faire pour protéger les vestiges du Mont Dardon. Quant à la DRAC, elle fait la sourde oreille et le zonage est toujours

en attente. Il peut donc se passer n'importe quoi, pourquoi pas une éolienne puisqu'on parle d'un projet d'implantation de plusieurs de ces engins sur un site mérovingien situé à deux pas, prospecté par Carole Crumley. Nous sommes là pour dénoncer les anomalies et tenter d'identifier les responsabilités, mais avec une efficacité toute relative. C'est dans ce but que j'ai publié un article de deux pages dans la revue de La Physiophile l'année suivante, intitulé « Un massacre archéologique au Mont Dardon ».

1b- Prospections aériennes (aéroprospections)

En Saône-et-Loire, elles ne peuvent être dissociées des recherches bourguignonnes qui nous conduisent à évoquer la mémoire de René Goguy, grand spécialiste de la discipline qui comptait beaucoup au niveau régional, voire national. Les 4 acteurs majeurs de l'aéro-prospection en Saône-et-Loire furent –la « mode » est quasiment passée maintenant– : François Cognot qui a couvert durant de nombreuses années tout le département, moi-même qui suis intervenu entre 2000 et 2006 sur l'ouest du département, Michel Maerten et Jean-Claude Alary. Je vous présente certaines de mes découvertes. Cette photo aérienne a été prise dans le Val d'Arroux ; elle montre un groupe de 3 enclos carrés, de tailles différentes. Voici, dans un champ de céréales à maturité, deux grands enclos carrés situés d'ailleurs pas très loin de l'aérodrome de Montceau-Pouilloux (ma base de départ). Cet autre site, tout à fait inédit, est à Marly : il montre des structures imbriquées, circulaires ou parfois rectangulaires. Sont-ce des enclos ? Serait-ce une nécropole ? En tout cas il y a certainement quelque chose d'important ici, étant donnée le nombre et la densité des structures. Voici une vue du Mont Cenis, près du Creusot, où une antenne télé était implantée. Il y avait un château fort au sommet et cette photo a permis à Louis Lagrost de situer avec précision les tours telles qu'elles étaient construites et en particulier de retrouver la position de la tour la plus à gauche ici. Une découverte remarquable que j'ai pu faire par aéro-prospection concerne la grande voie qui reliait Autun à Clermont-Ferrand. Au départ d'Autun, cette grande voie romaine du Val-d'Arroux conduisait presque jusqu'à Digoïn où elle devait rejoindre un carrefour en « patte d'oie » permettant de bifurquer soit vers Roanne, soit vers Clermont-Ferrand, soit vers Bourbon-Lancy (ce tronçon pourrait correspondre à un des diverticules de la

Table de Peutinger puisque les thermes de Bourbon-Lancy (*Aquis Bormonis*) sont mentionnés sur cette toute première carte. Nous avons entendu parler de cette voie mais nous ne savions pas où elle était située précisément. Cette vue montre les diagnostics effectués en 2003 par Frédéric Devevey (INRAP) sur une des parcelles de l'atelier gallo-romain du Vieux-Frêne à Gueugnon (la seule parcelle qui n'avait pas été prospectée et sur laquelle nous ne savions pas ce qu'il y avait). Acquise par la municipalité dans le but d'y construire une cuisine centralisée, cette parcelle a été soumise à un diagnostic préalable montrant qu'elle renfermait 3 fours inédits, jamais repérés par les prospections magnétiques (ces dernières n'avaient jamais concerné cet emplacement, considéré pourtant comme archéologiquement sensible puisque situé entre deux zones fouillées, occupées par les potiers). La photo permet de situer la voie romaine ; elle passe juste le long de cette haie ; les deux tranchées visibles ont permis le dégagement d'une petite surface de cette voie. En voici les images, photographiées pendant le diagnostic ; par contre je n'ai pas pu voir les céramiques récoltées sur place.

En allant plus au sud, à Chazey, on rencontre un complexe industriel construit sur cette voie dont nous apercevons le tracé de l'autre côté. En grossissant la photo, j'ai pu repérer les poteaux de la clôture et mesurer précisément la distance qui sépare les deux fossés de la voie sans aller sur place : sa largeur est de 25 m. J'ai pu suivre son tracé au mètre près, depuis Gueugnon (Le Vieux-Fresne, à la sortie sud de Gueugnon) jusqu'à Rigny-sur-Aroux, sur une distance de 8km. C'était une voie importante qui coupait l'atelier des potiers gueugnonnais. Des fours ont en effet été trouvés de part et d'autre de la voie, ce qui n'était pas spécifique à Gueugnon : le site de Jaulges-Villiers-Vineux (Yonne) qui est un atelier producteur de sigillée en particulier, est situé lui aussi sur une voie romaine. Ces autres clichés permettent de suivre le tracé ; par contre, sur cette photo, elle contourne les couches de roche qui affleurent et elle vient se confondre avec la route actuelle qui va sur Digoin. À partir de là on ne peut plus la suivre. Je l'ai également retrouvée au nord de Gueugnon sur une distance d'au moins 5 km mais je n'ai pas encore publié l'article correspondant. Bien que nous ne soyons plus des archéologues de terrain, il nous reste encore des choses à faire !

2a- Relevés topographiques avec GPS et le logiciel SURFER

Ayons une pensée pour Jean-Paul Bourguignon qui était formateur dans le cadre d'un projet interdépartemental initié par le CRRAB, pour l'utilisation des relevés topographiques aux GPS (aux GPS avec un x, parce qu'il utilisait le GPS du CRRAB associé au GPS fourni par Monsieur Mouillebouche, de l'Université de Bourgogne). Après de nombreux relevés, il avait appris à utiliser le logiciel « Surfer ». Voici un exemple d'image fourni par le logiciel « Surfer » (quand on sait l'utiliser, sachant qu'il n'est pas d'utilisation aisée). Il avait obtenu des résultats sensationnels. Voici plusieurs de ses productions. Il s'apprêtait à programmer des séances d'initiation destinées à tous les bénévoles régionaux qui s'intéressaient au système. Malheureusement il est tombé subitement malade et la maladie l'a emporté en l'espace de deux ans. Il travaillait particulièrement sur les Mottes situées en Val de Saône et avant de nous quitter, il a publié un ouvrage sur la Motte de la Serrée.

2b- Relevés souterrains

Lors d'une réunion du CDRA71 qui avait eu lieu il y a quelques années à Bourbon-Lancy, les responsables locaux dont M. Monssus, directeur de l'établissement thermal, avaient sollicité les archéologues-spéléologues d'Azé pour effectuer un relevé topographique des égouts souterrains gallo-romains, toujours accessibles par les thermes. Evidemment, on ne peut pas les visiter facilement : il faut installer une échelle et descendre casqué et en bottes. Aucun relevé n'existait. Les spéléos d'Azé ont accepté de faire ce relevé et c'est justement ce que je vais vous montrer. Voici le rapport établi par Lionel Barricand, très actif en spéléologie au sein de l'association d'Azé (l'archéologie passe ici au second rang). Voici les anciens plans des thermes, avec la grande piscine en bleu. Voilà le plan qu'ils ont tracé d'après un dessin anonyme, des vues anciennes des installations. L'une des sources a été vidée et un spéléo a pu descendre pour ausculter le fond ; l'arrivée de l'eau a été repérée dans deux endroits différents et il n'y avait aucun vestige archéologique au fond. Nous allons voir maintenant l'intérieur des égouts. Il faut souvent s'accroupir mais certains tronçons permettent de se tenir debout. Voici le plan général des égouts, avec une partie en hémicycle. Ils canalisent et canalisent toujours des eaux chaudes

excédentaires issues des thermes (température à la source : de 46 à 58°C), rejetées dans le Borne, le ruisseau qui passe à Bourbon-Lancy. Parfois le toit de l'aqueduc souterrain du 1^{er} siècle présente une voute, parfois des dalles horizontales, parfois des effondrements. Il y fait très chaud et l'eau coule en permanence. Le travail de relevé topographique des secteurs accessibles a donc été assez laborieux mais il est maintenant achevé et une publication devrait suivre.

En 1987, avant les nouvelles lois sur l'Archéologie préventive, j'ai dirigé une campagne de sauvetage à Bourbon au cours de laquelle nous avons trouvé une grande masse de vestiges de production de coroplastes- c'est-à-dire de potiers spécialisés dans le moulage des figurines en terre cuite- avec une très grande quantité d'archétypes. Un numéro complet des DAF (Documents d'Archéologie Française), le N°25, a été consacré uniquement à Bourbon-Lancy. Des figurines de Bourbon ont été retrouvées jusqu'en Autriche, dans des nécropoles des pays danubiens. Ce qui veut dire que les Gallo-Romains du 1^{er} siècle venaient déjà « en cure » à Bourbon-Lancy de fort loin et rapportaient chez eux ces figurines.

3- Interventions pédagogiques

Plusieurs associations réalisent des actions pédagogiques. Nous les rencontrons surtout à Mâcon, Tournus et Gueugnon. La municipalité de Gueugnon m'a demandé d'organiser sur Gueugnon des classes-patrimoine. Un permanent a été embauché par la municipalité pour s'occuper du service culturel et de temps en temps, des groupes sont accueillis par son équipe. Des activités sont proposées aux élèves : initiation à la prospection sur le terrain (sur les lieux qui restent encore accessibles), visite de l'Archéosite (qui se délabre malheureusement de plus en plus ; la DRAC propose de le ré-enterrer et la ville ne trouve pas les crédits pour le restaurer), visite du Musée de Chazey, où se trouve maintenant la maquette de l'atelier gueugnonnais qui avait été réalisée lors de l'exposition « 30 Ans d'Archéologie en S-&-L ». Les photos suivantes montrent les élèves en ateliers : ateliers de nettoyage des céramiques, lavage bien-sûr (les enfants aiment bien ça !), apprentissage du dessin également, à l'aide de conformateurs en plastique bien adaptés à eux. Un peu d'initiation en salle et sur le terrain aussi, avec « fouilles artificielles » dans des carrés

contenant quelques couches reconstituées, munis d'un grand carroyage pour faciliter le relevé des coordonnées. Et bien entendu atelier poterie avec cuisson finale. Mon métier d'enseignant me permettait, avant 1992, de faire participer aux fouilles mes élèves de collège ; ils devenaient lycéens puis étudiants et continuaient à participer, mais maintenant la source est malheureusement tarie. Toutes ces initiations en atelier sont positives, mais la « nouvelle archéologie » interdit malheureusement aux élèves de les remettre en pratique. J'ai dénoncé à plusieurs reprises ce problème et je le dénonce toujours.

Pour Tournus, j'avais un petit rapport de Jean Duriaud que je ne puis présenter faute de temps. Une question à Daniel : « *En pédagogie, tu reçois des classes, où ce sont des particuliers qui viennent s'inscrire ?* »

Réponse de Daniel Barthélemy : « *On reçoit avec la collaboration de l'Education Nationale, des classes de la circonscription de Mâcon. On s'est aussi déplacés à Saint-Yan* ».

Jean-Claude Notet : « *Il faut louer ces actions mais le problème maintenant c'est que les profs deviennent frileux pour sortir parce que c'est de plus en plus délicat, il y a de plus en plus de contraintes administratives* ».

4-Les publications

Je n'en citerai que quelques unes et je rappelle la publication récente de Jean-Paul Bourguignon sur « la Motte et Maison Forte de la Serrée à Ormes », peu avant son décès. Je rappelle les « Menhirs de Bourgogne » de Louis Lagrost, qui a fait un énorme travail et qui a été salué récemment par l'intervention de l'Université de Nantes (trois chercheurs de Nantes sont venus compléter son étude avec des méthodes encore plus modernes, en mettant en évidence sur les menhirs, d'autres gravures passées inaperçues. Dans la collection « Bourgogne Archéologique » nous avons publié non seulement le fascicule sur le Mont Dardon mais aussi une plaquette sur le mégalithisme entre Loire-et-Saône, qui prend en compte dolmens et menhirs. Citons aussi la dernière publication du GAM sur le fanum du Grand Joux qui vient de sortir, ainsi que plusieurs ouvrages de castellologie. Pour terminer je ne saurais

passer sous silence ma publication qui est le résultat d'un travail universitaire faisant une synthèse sur les productions luxueuses de l'atelier gallo-romain de Gueugnon (céramique sigillée et céramiques fines souvent signées, produites par cet atelier). J'aurais pu présenter un aperçu du rapport que j'ai transmis récemment au Conseil départemental mais nous aller nous en dispenser, faute de temps.

Pour terminer, évoquons deux points d'actualité :

- La SFECAG (Société Française d'Etude de la Céramique Antique en Gaule) dont Christian Vernoux -qui était là tout à l'heure- est l'un des administrateurs, va organiser son Congrès International cette année pour le week-end de l'Ascension à Autun. Le CDRA71 a été sollicité pour une subvention, de même que le CRRAB. Celui-ci n'ayant plus de « revenus », ne peut donc plus rien financer. Le CDRA71 a décidé de fournir une aide de quelques centaines d'euros à la SFECAG, limitée par la hauteur de la subvention que nous attribue le département.
- Le CRRAB, que nous évoquions tout à l'heure est confronté à de grosses difficultés. Fédération des quatre départements de Bourgogne, il avait été créé à l'initiative de René Goguy pour ventiler une importante subvention attribuée chaque année par le Conseil Régional de Bourgogne aux quatre CDRA (21, 71, 58 et 89), notamment pour financer les prospections aériennes. Il se trouve que depuis 4 ans, cette subvention a été supprimée (pour être attribuée aux Arts vivants de la rue à la place de l'Archéologie...). Le CRRAB est en péril, d'autant que son président René Goguy vient de décéder. Lors de son ultime réunion en juillet, René Goguy avait souhaité modifier les statuts pour ouvrir le CRRAB aux particuliers : il pensait d'une part à Alexandra Cordier et d'autre part à sa fille, qui travaille sur les forêts du Châtillonnais. Alexandra Cordier était salariée du CRRAB et au service de René Goguy pendant de nombreuses années pour archiver et numériser les milliers de diapositives de sa photothèque (devenue depuis son décès la propriété du Conseil Départemental de la Côte-d'Or). Les fortes indemnités de licenciement versées à la salariée laissent le CRRAB « sur la paille ». Nous avons appris tardivement que le CRRAB servait au transit de deux autres subventions venant du Conseil Départemental de la Côte-d'Or ; l'une serait destinée à la

fille de René Goguey, l'autre aux recherches sur Alésia. C'est sans doute la raison qui explique l'orientation prise par les nouveaux statuts. Malgré les difficultés de réalisation, les représentants de la Saône-et-Loire auraient préféré une restructuration qui tient compte de la « nouvelle Région », c'est-à-dire un rapprochement avec la Franche-Comté, ce qui aurait permis de respecter l'idée fédérative de départ et de prétendre à une subvention versée par la nouvelle Région. Nous ne souhaitons pas la disparition du CRRAB, mais les sommes qui lui sont allouées par la Côte-d'Or ne nous concernent pas. En conséquence, bien qu'un siège nous soit réservé, nous préférons nous abstenir des réunions et nous limiter à l'utilisation de pouvoirs. En devenant une « association parallèle », le nouveau CRRAB a perdu sa vocation fédérative et ne présente plus guère d'intérêt pour notre département.

[Voir la présentation de Jean-Claude Notet](#)

Clôture,

**Annie BLETON-RUGET,
vice-présidente de l'Ecomusée.**

Je voulais remercier tous les intervenants, tous les participants qui ont été extrêmement sages et fidèles jusqu'au bout de la journée ; tous les intervenants et tous les participants pour la richesse de ces interventions et pour tout ce que nous avons appris depuis ce matin. Vous avez compris que l'Archéologie est un monde complexe, déjà administrativement, nous en avons eu un dernier exemple à travers les tribulations entre l'échelon régional et l'échelon départemental. A travers aussi cette loi qui a introduit des transformations très importantes effectivement dans la manière de pratiquer l'Archéologie puisque désormais la fouille est réservée à des professionnels, mais on voit que ça ne neutralise pas totalement le travail de prospection, de sauvegarde, de pédagogie et qu'il y a des pans entiers de l'Archéologie qui continuent quand même d'être explorés par des bénévoles. Je pense par exemple à l'Archéologie du bâti, à l'Archéologie médiévale. On a beaucoup parlé d'Archéologie antique à travers les exemples qu'on a traités ce matin mais ce n'est pas la seule forme d'Archéologie. Toute l'Archéologie du bâti par exemple de l'époque médiévale est travaillée en grandes parties encore aujourd'hui. Il y a en Bourgogne un Centre de Castellologie de Bourgogne qui est très organisé autour de ces recherches archéologiques. C'est un domaine extrêmement large, complexe et vous avez compris par rapport à ce matin, extrêmement scientifique ou « scientificisé » si le mot existait. On a vu la complexité des outils dont disposent les archéologues de l'INRAP ce matin et ce qu'ils peuvent tirer de ces outils scientifiques qui sont désormais à leur disposition. Je voudrais dire pour terminer que nous avons concentré le regard sur l'Archéologie entre Saône et Doubs parce que la plupart des découvertes les plus récentes ou des études les plus récentes portaient sur cette

partie du territoire. On y a fait allusion ; on a eu un petit aperçu de la Saône-et-Loire à travers vos présentations, de même que nous avons fait allusion au territoire de la Bresse bourguignonne et ce matin Alain Daubigny disait très bien que ce n'est pas un territoire sans Archéologie c'est plutôt un territoire où parfois les archéologues manquent. C'est pourquoi on n'a pas suffisamment de découvertes et d'études. Je rappelle quand même qu'il y a des sites qui ont été antérieurement repérés, Louhans et Châteaurenaud par exemple, et qu'on en entendra parler dans les mois à venir. Il y a effectivement des découvertes qui viennent d'être faites à Cuiseaux, à la Grotte de la Balme, avec des vestiges d'un âge fort reculé ; époque moustérienne et qui donc vont être le point de départ à nouveau d'un travail et d'une recherche. Puisque désormais nous sommes réconciliés avec les Francs-Comtois, on pourra laisser aux archéologues et au Musée archéologique de Lons-le-Saunier et à la Faculté de Besançon ce travail de recherches. Mais nous les avons déjà rencontrés ces Franc-Comtois et tout le monde sait que les frontières administratives d'aujourd'hui n'étaient pas les frontières des époques archéologiques et que donc on peut travailler sur des espaces qui sont des espaces beaucoup plus larges. Nous avons inauguré un peu ce domaine qui n'était pas vraiment notre domaine de spécialité pour l'Ecomusée mais tout ce que nous avons entendu autour de ce que l'on trouve dans les moulins, la poterie, les objets usuels nous rappelle que parfois entre l'ethnologie, l'ethnographie et l'Archéologie il y a des passerelles qui sont importantes et nous sommes restés fidèles à l'orientation de ces journées d'étude où nous avons souhaité à la fois mêler l'approche des chercheurs à des approches qui sont des approches davantage tournées du côté du bénévolat, des associations qui tous ensemble contribuent à la connaissance et à la diffusion des connaissances. Il ne suffit pas qu'elles soient produites, encore faut-il qu'elles soient diffusées et cela reste un travail que nous avons tous à faire. L'Ecomusée le fait autant qu'il le peut, les associations historiques le font également et bien évidemment les chercheurs professionnels quand ils ont encore un peu de temps pour le faire, parce que c'est ce que nous disions à midi, ils rendent des rapports qui sont extrêmement complexes, sophistiqués et ils n'ont pas toujours derrière le temps de faire une publication destinée à un plus grand public. C'est donc un travail qui reste à faire aujourd'hui, c'est un travail qui est devant nous et nous avons tous notre contribution à y apporter...